

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2023



SOMMAIRE

2023 en images 4

L'institution

La gouvernance.....	8
Carte d'identité du Grand Narbonne.....	11
Les instances du Grand Narbonne	12
Les compétences du Grand Narbonne	14

Fonctionnement

Les ressources humaines	16
Les ressources financières.....	18
La commande publique.....	19
Les politiques contractuelles	20
Les services support	22

Innovations économiques et sociales

Grands projets	24
Développement économique	25
Aménagement économique	26
Accompagnement des entreprises.....	28
Innovation sociale et emploi	30
Cohésion urbaine et territoriale.....	34
Le Conseil intercommunal de sécurité et de prévention de la délinquance.....	35
Office de tourisme - Côte du Midi	36
Agriculture	38

Aménagement durable et services publics

Le cycle de l'eau	40
Environnement.....	42
Les fourrières.....	43
Les mobilités.....	44
La transition écologique	46
Urbanisme durable.....	47
Habitat	48
Accueil des gens du voyage	49
Les Pompes funèbres	50

Culture et loisirs

Développement culturel.....	52
Théâtre + Cinéma	53
La Médiathèque du Grand Narbonne.....	54
Le Patio des Arts du Grand Narbonne	56
Espace de liberté	58

ÉDITO



Bertrand Malquier,
Maire de Narbonne,
Président du Grand Narbonne

Au-delà de son caractère réglementaire, le rapport d'activités du Grand Narbonne donne, dans son édition 2023, une image particulièrement forte d'une collectivité en mouvement, grâce à l'engagement constant des élus qui l'animent et des agents qui la font rayonner dans l'ensemble des compétences qu'elle exerce.

Malgré le choc qu'a constitué, le 8 octobre, le décès de M^e Didier MOULY, le Président qui avait su donner un nouveau souffle à la gouvernance du Grand Narbonne, la continuité a été assurée par un exécutif intégralement prolongé dans ses missions et nourrissant une volonté intacte: développer l'attractivité de notre territoire, poursuivre la transition écologique, améliorer le cadre de vie de nos concitoyens.

Cette année encore, grâce à une gestion rigoureuse et ambitieuse, l'Agglomération a pu mobiliser un budget de quelque 195 M€, dont 151 M€ consacrés au fonctionnement et 44 M€ à l'investissement, pour concrétiser les grands axes d'action inscrits dans le projet de territoire Grand Narbonne 2030.

Développement économique et social, aménagement durable, culture et loisirs... Dans chacun de ces grands domaines et s'appuyant sur les remarquables équipements dont elle dispose, l'Agglomération a confirmé sa volonté de mettre en œuvre des politiques répondant aux grands défis de notre époque, à l'écoute des habitants des 37 communes qui la composent et respectueuses de l'indispensable solidarité intercommunale.

Cette ambition s'est déclinée, cette année encore, tant dans les opérations phares initiées, soutenues ou poursuivies par notre collectivité – extension du port de La Nouvelle, réaménagement de la Médiathèque, réhabilitation de l'Espace de Liberté... – que dans ses interventions au quotidien: transports en commun, mobilités actives, logement, formation et accompagnement à l'emploi, gestion et valorisation des déchets, alimentation en eau potable et assainissement...

Une démarche vertueuse que je vous invite à apprécier au fil des pages de ce rapport d'activités 2023!



31 janvier 2023

La Médiathèque apporte la culture partout et pour tous avec son Ideas box. Ce concept innovant de médiathèque en kit modulable et nomade est présenté à Bizanet et aux communes environnantes.



3 février 2023

Sur le campus universitaire de l'université Perpignan Via Domitia à Narbonne, le Grand Narbonne organise son salon de l'enseignement supérieur pour les lycéens en terminale. L'occasion de s'informer sur les formations post-bac dispensées sur le Grand Narbonne et dans les établissements de formations supérieures du département et de la région.

20 avril 2023

Engagé dans la réindustrialisation du territoire et les filières émergentes, le Grand Narbonne, aux côtés de ses partenaires, investit dans l'extension du port de Port-La Nouvelle et dans le projet EOLMED, ferme d'éoliennes flottantes. Le chantier d'assemblage des éoliennes est lancé en avril pour une durée prévisionnelle d'un an.



27 avril 2023

À l'occasion de la Foire de printemps, le Grand Narbonne crée un village des producteurs et artisans locaux afin de soutenir et mettre en avant les savoir-faire du territoire. Une quarantaine d'exposants (artisans, créateurs, producteurs locaux, vigneron) ont répondu présents.

17 mai 2023

Le Grand Narbonne pose la première pierre de la station d'épuration intercommunale d'Argeliers-Mirepeïsset et investit 8,50 M€ afin d'apporter un service public d'assainissement des eaux usées performant et adapté à l'évolution démographique des deux communes.





22 juin 2023

Suite à la fermeture partielle de la rue du Pont-des-Marchands à Narbonne liée au mauvais entretien d'immeubles menaçants de s'effondrer, le Grand Narbonne vote en conseil communautaire la mise en place d'une aide financière d'urgence pour les commerçants impactés. Cette enveloppe de 85 000 € est coordonnée avec celle de la Ville de Narbonne et de la Région.

5 juillet 2023

Engagé dans la transition énergétique, le Grand Narbonne poursuit ses efforts pour faire évoluer son parc de véhicules de transports en commun.

Après les expérimentations de bus électriques, un bus alimenté au gaz naturel est testé sur le réseau urbain.



1^{er} septembre 2023

Pour les 20 ans de la Médiathèque, le Grand Narbonne lance un programme de réaménagement de 2 M€ pour répondre aux nouvelles pratiques culturelles, améliorer l'accueil des usagers et le confort du bâtiment. Durant les travaux, la Médiathèque est fermée et la quasi-totalité des services assurés dans la Bibliothèque éphémère située au Palais du travail.



6 septembre 2023

Le projet de création de l'unité de transformation et de conditionnement des Salins de Gruissan (600 000 €) a bénéficié d'une aide financière du Grand Narbonne de 50 000 €. Cette aide, dédiée aux investissements immobiliers des entreprises locales, leur permet de soutenir leur développement et l'emploi.

23 septembre 2023

À l'occasion de la Fête du Vélo, le Grand Narbonne sensibilise le public au Plan des Mobilités actives 2023-2040, récemment adopté. Il s'agit d'un programme de développement des itinéraires cyclables prioritaires, soit 137 km à aménager d'ici 2040 avec un investissement moyen de 2 M€ tous les ans d'ici 2029.





20 octobre 2023

À la tête du Grand Narbonne depuis plus de trois ans, **Maître Didier Mouly** décède le 8 octobre des suites d'une longue maladie. Après son élection en tant que Maire de la Ville de Narbonne, Bertrand Malquier est élu Président du Grand Narbonne par 60 voix sur 73 lors du conseil communautaire d'installation de la nouvelle gouvernance.



13 novembre 2023

Le Président du Grand Narbonne accueille la première classe de collégiens participant à l'action de sensibilisation aux déchets sur le site de l'Écopôle/Suez Grand Narbonne.

Ce parcours pédagogique comprend une visite avec aperçu du site d'enfouissement des déchets, l'accès à la salle de médiation (vidéo, jeux interactifs), et une présentation du BioResourcelab, centre de recherche international de Suez.

13 décembre 2023

Pour répondre à la généralisation du tri des biodéchets, le Grand Narbonne, pionnier en la matière, intensifie sa stratégie de déploiement de composteurs collectifs et individuels avec pour objectif, à terme, d'écarter 3900 tonnes de biodéchets de l'enfouissement.



7 novembre 2023

Le Grand Narbonne, le Parc naturel régional de la Narbonnaise en Méditerranée, le Département de l'Aude et la Région Occitanie signent le **Contrat territorial Occitanie nouvelle génération 2022-2028**. Cette feuille de route, fruit d'une large concertation, définit une stratégie partagée de développement à l'horizon 2028 en vue d'accélérer les actions en faveur de la croissance verte.



30 novembre 2023

Inauguration du restaurant d'IN'ESS financé dans le cadre de la dotation politique de la Ville pour la mise en place d'un restaurant pédagogique avec mission d'insertion sociale (investissement: 105 000€).



Institution



Suite au décès de Maître Didier Mouly, l'année 2023 a été marquée par l'élection d'une nouvelle gouvernance dans la continuité de la précédente. Désormais présidé par Bertrand Malquier, le Grand Narbonne poursuit ses objectifs de dynamisme économique, de création d'emploi et d'amélioration de la qualité de vie.

La gouvernance au 31/12/2023



PRÉSIDENT

Bertrand Malquier,
Maire de Narbonne,
Président du Grand Narbonne

VICE-PRÉSIDENTS



1^{er} Vice-Président
Henri Martin
en charge de la Commande publique et des achats, des Grands projets et des Bâtiments communautaires,
Maire de Port-La Nouvelle.



2^e Vice-Président
Christian Lapalu
en charge de l'Emploi, de l'Insertion, de l'Économie sociale et solidaire,
Maire de Ventenac-en-Minervois.



3^e Vice-Présidente
Viviane Durand
en charge des Finances et de l'Optimisation des ressources, Maire de Sainte-Valière.



4^e Vice-Président
Michel Py
en charge de la Promotion et du développement touristique,
Maire de Leucate.



5^e Vice-Présidente
Emma Bellotti
en charge de la Politique et de l'Action culturelles, Conseillère municipale,
Ville de Narbonne.



6^e Vice-Présidente
Fabienne Martinage
en charge des Services de proximité et de la Relation aux usagers,
Maire de Mirepeïsset.



7^e Vice-Président
Xavier Bélart
en charge de l'Économie agricole et viticole, Conseiller municipal délégué, Ville de Narbonne.



8^e Vice-Président
Jean-Louis Rio
en charge de la Politique du logement, de l'Urbanisme, de l'Aménagement du territoire et des Transports, Maire de Bages.



9^e Vice-Président
Michel Jammes
en charge du Grand cycle de l'eau, Eau potable et assainissement, GEMAPI et Gestion des eaux pluviales urbaines,
Maire de Sigean.



10^e Vice-Président
Éric Parra
en charge de l'Habitat privé, de la Revitalisation des cœurs de ville, de la Politique de la ville, de l'Aide à la rénovation et de la Politique de soutien au commerce, Conseiller municipal délégué, Ville de Narbonne.



11^e Vice-Président
Jean-Michel Alvarez
en charge de l'Économie, de l'Innovation, de l'Attractivité de l'enseignement supérieur et de la Formation,
Conseiller municipal délégué, Ville de Narbonne.



12^e Vice-Président
Jean-Marie Monié
en charge de la Transition écologique, de la Croissance verte et du Développement durable, Maire de Moussan.



13^e Vice-Président
André-Luc Montagnier
en charge de la Communication, de la Transition numérique et de la Digitalisation des services, Maire de Fleury d'Aude.



14^e Vice-Président
Alain Fabre
en charge des Mobilités et de l'Intermodalité,
Maire de Bize-Minervois.



15^e Vice-Président
Joël Hernandez
en charge de la Gestion et de la valorisation des déchets, de la Mutualisation des services et de la Préservation et valorisation du canal du Midi, Maire de Saint-Nazaire-d'Aude

CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES DÉLÉGUÉS



Catherine Gouiry

1^{er} Conseillère communautaire déléguée en charge des Etangs et des zones humides, de la Préservation des espaces naturels et de la biodiversité, et des Relations avec le Parc naturel régional, Maire de Peyriac-de-Mer.



Alain Vialade

2^e Conseiller communautaire délégué en charge de la Sécurité, de la Prévention, de l'Accès aux droits et de la citoyenneté, des Pouvoirs de police communautaire, Maire de Bizanet.



Bernard Devic

3^e Conseiller communautaire délégué en charge de l'Accompagnement des politiques de contractualisation et de subventionnement du Grand Narbonne, Assistance et conseil aux communes dans le cadre de leurs recherches de financement, Maire de Caves.



Sylvie Alaux

4^e Conseillère communautaire déléguée en charge des Ressources humaines et des relations sociales, 1^{er} adjointe au Maire de Narbonne.



Jean-Paul César

5^e Conseiller communautaire délégué en charge de la Politique d'attractivité d'Espace de liberté, de la Convention territoriale globale et du Contrat local de santé, 4^e adjoint au Maire de Narbonne.

LES CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES



Yamina Abed
Adjointe au Maire,
Narbonne



Didier Aldebert
Maire
de Vinassan



Jean-Marc Ambrosino
Adjoint au Maire,
Port-La Nouvelle



Gérard Azibert
Adjoint au Maire,
Gruissan



Éric Banos
Maire de
Marcorignan



Yves Bastié
Maire de
Sallèles-d'Aude



Philippe Borsnak
Conseiller municipal,
Cuxac-d'Aude



Cyrielle Bouisset
Conseillère municipale
déléguée, Narbonne



Didier Bousquet
Maire de
Raïssac-d'Aude



Cathy Boutié
Adjointe au Maire,
Coursan



Bruno Brehon
Conseiller municipal,
Narbonne



Julien Calmon
Adjoint au Maire,
Narbonne



Christine Carlesso
Conseillère municipale,
Narbonne



Luc Castan
Maire de Roquefort-
des-Corbières



Christine Charpentier
Adjointe au Maire,
Fleury d'Aude



Monique Ching
Adjointe au Maire,
Leucate



Guy Clergue
Adjoint au Maire,
Narbonne



Georges Combes
Maire de Ginestas



Sylvie Cousin
Adjointe au Maire,
Narbonne



**Jean-François
Daraud**
Conseiller municipal,
Narbonne



Christine Dauzats
Adjointe au Maire,
Narbonne

La gouvernance au 31/12/2023

LES CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES



Serge Debled
Maire de Mailhac,
à compter du 24 mars
2023 suite au décès de
Jean-Claude Calvet



Myrienne Dupond
Adjointe au Maire,
Argeliers



Gilles Fages
Adjoint au Maire,
Sigean



Jean-Paul Fauran
Maire de La Palme



Patrick François,
Conseiller municipal,
Narbonne



Alain Germa
Adjoint au Maire,
Salles-d'Aude



Vincenzo Giardina,
Conseiller municipal,
Narbonne



Alexandre Guenfici
Conseiller municipal
délégué, Narbonne



Nathalie Huynh-Van
Conseillère municipale
déléguée, Narbonne



Jean-Marc Jansana
Maire de Montredon-
des-Corbières



Jean-Claude Julès
Conseiller municipal
délégué, Narbonne



Stéphanie Kaiser
Conseillère
municipale déléguée,
Narbonne



Alexia Lenoir
Adjointe au Maire,
Gruissan



Gérard Lucien
Maire de Treilles



Sylvain Maillard
Maire de
Villedaigne



Anaïs Navarro
Adjointe au Maire,
Armissan



Frédéric Nunez,
Maire de Saint-
Marcel-sur-Aude



Jacques Pairo
Adjoint au Maire,
Narbonne



Olivier Pech
Adjoint au Maire,
Coursan



Yves Penet
Adjoint au Maire,
Narbonne



Marie-Christine Pinet
Adjointe au Maire,
Narbonne



Évelyne Rapinat
Adjointe au Maire,
Narbonne



Régine Renault
Adjointe au Maire,
Sigean



Édouard Rocher
Maire
de Coursan



Yann Rudent
Conseiller municipal,
Narbonne



**Nicolas
Sainte-Cluque**
Conseiller municipal,
Narbonne



**Jeanne-Maryse
Ségui**
Adjointe au Maire,
Port-La Nouvelle



Bruno Texier
Maire de Portel-
des-Corbières



Sandrine Tixier
Conseillère
municipale,
Cuxac-d'Aude



Viviane Thivent
Conseillère
municipale,
Narbonne



Marcel Tubau
Maire de Pouzols-
Minervoises



Magali Vergnes
Maire de Néviau



Alain Vico
Adjoint au Maire,
Narbonne



**Jean-Antoine
Villegas**
Maire d'Ouveillan,
à compter du
19 novembre suite à la
démission de
Jean-Paul Chaluleau



Florence Vitasse
Adjointe au Maire,
Narbonne

Carte d'identité du Grand Narbonne 2023

CRÉATION: 26 décembre 2002

NOMBRE D'HABITANTS: 134128 habitants

(source INSEE 2022)

37 COMMUNES

Argeliers
Armissan
Bages
Bizanet
Bize-Minervois
Caves
Coursan
Cuxac-d'Aude
Fleury d'Aude
Ginestas
Gruissan
La Palme
Leucate
Mailhac
Marcorignan
Mirepeisset
Montredon-des-Corbières
Moussan
Narbonne
Néviau
Ouveillan
Peyriac-de-Mer
Port-La Nouvelle
Portel-des-Corbières
Pouzols-Minervois
Raïssac-d'Aude
Roquefort-des-Corbières
Saint-Marcel-sur-Aude
Saint-Nazaire-d'Aude
Sainte-Valière
Sallèles-d'Aude
Salles-d'Aude
Sigean
Treilles
Ventenac-en-Minervois
Villedaigne
Vinassan

SUPERFICIE: 973 km²

PRÉSIDENT

• **Bertrand Malquier**

DIRECTEUR GÉNÉRAL DES SERVICES

• **Ludovic Juge**

HÔTEL D'AGGLOMÉRATION

12 bd Frédéric Mistral CS 50100
11785 Narbonne CEDEX
Tél.: 0468581458
Fax: 0468581459
contact@legrandnarbonne.com

www.legrandnarbonne.com



BD TOP0@IGN, ©Service SIG, Le Grand Narbonne Communauté d'Agglomération, 14/12/2016

Les instances du Grand Narbonne au service du territoire



Les groupes de travail

Le Pacte de gouvernance prévoit des groupes de travail afin d'associer les élus communautaires dans l'élaboration des politiques publiques du Grand Narbonne. Quatorze groupes de travail, animés par le Président ou le Vice-Président en charge de la délégation concernée par la thématique se sont réunis pour mener à bien les actions selon les thèmes abordés.

Le Conseil communautaire

Il se réunit *a minima* une fois par trimestre et rassemble l'ensemble des conseillers communautaires de chaque commune du Grand Narbonne. Instance délibérative de la Communauté d'agglomération, le Conseil communautaire débat et statue sur les grandes orientations politiques et les projets stratégiques du territoire. Par ses délibérations, il valide donc le projet politique du Grand Narbonne, décide des politiques publiques du territoire et permet aux services de les mettre en œuvre.

La conférence des Maires

Son rôle est défini dans le Pacte de gouvernance. Composée des Maires des 37 communes membres, autour du Président de la Communauté d'agglomération, cette instance fait le lien entre les communes et l'intercommunalité et permet aussi de garantir l'équilibre territorial en informant, en consultant et en concertant.

Le Bureau communautaire

Composé du Président, des quinze Vice-Présidents et des cinq conseillers communautaires délégués, le Bureau communautaire constitue le premier niveau d'arbitrage politique. Il coordonne les différentes politiques du Grand Narbonne et accompagne le Président dans la gestion quotidienne et opérationnelle des services. Dans ce cadre, le Conseil communautaire confie au Bureau communautaire des délégations relevant du fonctionnement courant et garantissant une meilleure réactivité dans la mise en œuvre des orientations stratégiques décidées par le Conseil.

Chiffres-clés 2023

9 réunions du conseil communautaire
et **271 délibérations**

4 séances du bureau communautaire
et **123 délibérations**

103 arrêtés

6 conférences des Maires



LE CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT DU GRAND NARBONNE

Présidé par Michel Farnole, le Conseil de développement du Grand Narbonne (CODEV) compte quarante membres impliqués dans les milieux professionnels et associatifs. Ces membres, experts dans leurs domaines, sont répartis en quatre collèges thématiques couvrant l'ensemble des compétences assurées par l'agglomération.

En 2023

- **8 séances** plénières.
- **2 réunions** du bureau.
- **Création du groupe de travail « Eau » :** composé de membres du CODEV volontaires, du service Grand Cycle de l'eau du Grand Narbonne et de partenaires extérieurs (CCI, Chambre d'agriculture, Département, INRAE, VNF, Veolia, BRL, les ASA, etc.). Ce groupe s'est réuni quatre fois en 2023.

LA MUTUALISATION AVANCE

En 2023, la mutualisation se poursuit efficacement dans de nombreux domaines (ressources humaines, finances, commande publique, urbanisme, culture...) et avance concrètement sur de nouveaux périmètres (sécurité, polices pluricommunales, géomatique, direction des systèmes d'information, contrôle de gestion et archivage électronique).

Les membres du Conseil de développement

au 31/12/2023

Président du Codev:
Michel Farnole

Fabien Agreil
Stéphane Barthes
Margaux Belhomme
Antoine Bernabe
Pierre-André Boudin
Marie-Pierre Cantagrel
Anne-Sophie Cassan
Nicole Cathala
Valérie Cazanave
Philippe Chamayrac
Laure de Chevron
Villette
Ninon Delrieu
Grégoire de Vulliod
Laurent Faure
Julie Fontanet
Aurore Fournier
Patrice Gabanou
Jean Galant
Olga Guerassimova

Jean-Philippe Guillote
Arnaud Groff
Véronique Herman
Rémi Ibanes
Louis Madaule
Thierry Marro
David Murcia
Anthony Neel
Wolfgang Neumann
Christine Pellegrini
Bernard Perez
Thierry Pfister
Nathalie Pignol
Gilles Pocurul
Laurent Ratia
Justin Stauber
Jean-Philippe Steyer
Christina Vignozzi
Émilie Voss
Yann Wickers

Un service commun de Direction générale mutualisée est créé entre le Grand Narbonne et la Ville de Narbonne. Cette mutualisation permet de répondre aux enjeux du territoire grâce à un pilotage stratégique efficient, à la réalisation d'économies d'échelle sur les fonctions communes et à la solidarité entre la Ville centre et l'EPCI. 2 réunions du groupe de travail Mutualisation et stratégies territoriales ont été organisées en 2023.

Par ailleurs, un atelier technique réunissant des DGS a permis de proposer de nouvelles pistes de mutualisation: conseil en organisation - contrôle de gestion, échanges de bonnes pratiques et maîtrise des fonctionnalités des logiciels en commande publique et comptabilité.

Les compétences du Grand Narbonne

Obligatoires, optionnelles ou facultatives, les compétences assurées par le Grand Narbonne ont été élargies, confirmant le rôle majeur de la Communauté d'agglomération en termes de services publics à la population et de développement du territoire.

COMPÉTENCES OBLIGATOIRES

- Développement économique
- Transports
- Traitement des déchets ménagers
- Équilibre social de l'habitat
- Politique de la Ville
- Aires d'accueil des gens du voyage
- Aménagement de l'espace communautaire
- Création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activités industrielles, commerciales, tertiaires, artisanales, touristiques, portuaires ou aéroportuaires
- Politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire
- Promotion du tourisme, dont la création d'offices de tourisme
- Eau et assainissement; gestion des eaux pluviales urbaines
- Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations.

COMPÉTENCES OPTIONNELLES

- Voirie d'intérêt communautaire
- Protection de l'environnement
- Équipements culturels et sportifs: Médiathèque, Patio des Arts, Théâtre + Cinéma scène nationale, Espace de liberté, piscine communautaire de Fleury d'Aude.

COMPÉTENCES FACULTATIVES

- Pompes funèbres
- Fourrière et refuge chiens et chats
- Fourrière automobile
- Actions culturelles et développement culturel
- Réseaux de communication électronique
- Bornes de recharge pour véhicules électriques
- Contribution obligatoire au financement du Service Départemental d'Incendie et de Secours de l'Aude.



Fonctionnement

Avec plus de 560 agents et une gestion financière rigoureuse et saine, le Grand Narbonne est un acteur économique incontournable du territoire qui investit massivement au profit des entreprises locales.

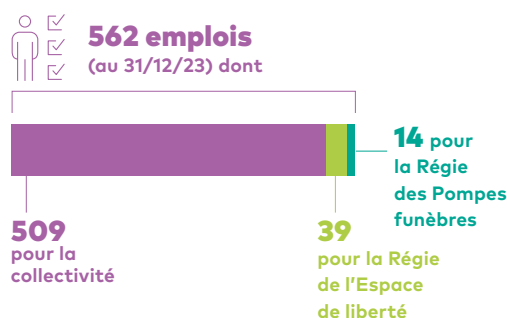


Les ressources humaines

Pour accompagner la réalisation du projet de territoire et maintenir un service public performant, le Grand Narbonne s'est engagé dans une démarche volontariste de prévention des risques et de formation des agents: égalité femmes/hommes, lutte contre les discriminations et le harcèlement, santé, sécurité et bien-être au travail, accompagnement à l'évolution professionnelle.

Les principales actions 2023

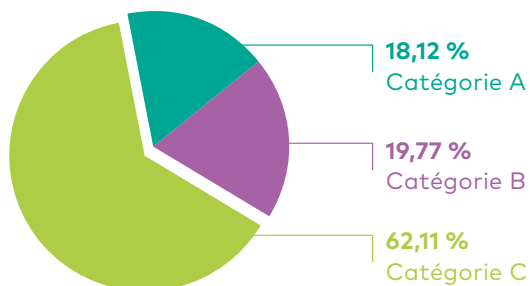
- **Élaboration du règlement formation et du plan de formation 2024 – 2026.**
- **Déploiement du télétravail: 65 agents concernés et satisfaits du dispositif.**
- **Accompagnement social des agents: permanence de l'assistante sociale.**
- **Mutualisation**
 - Contrat de prestation géomatique et bases d'adresses locales et contrat de prestation avec la Ville de Narbonne.
 - Création d'un service commun de direction générale mutualisée.



En 2023, les charges de personnel s'élèvent à **26 696 048 €**. Elles évoluent de **+4,89 %** tous budgets confondus.

Les effectifs

Répartition des emplois par catégorie



Les fonctionnaires représentent **91,29 %** des effectifs. **8,71 %** du personnel permanent est contractuel et concerne à **44,2 %** la filière administrative, à **30,07 %** la filière culturelle et à **23,08 %** la filière technique.

Égalité professionnelle

Au-delà de la valorisation des compétences et des talents de chacun, le Grand Narbonne porte une politique de ressources humaines inspirée par les valeurs du service public et désireuse de participer à une organisation plus juste.

En 2023, le Grand Narbonne poursuit donc ses actions en faveur de l'égalité professionnelle femmes/hommes:

- **Création d'un 3^e emploi fonctionnel:** ce poste est attribué à une femme, les deux premiers étant occupés par des hommes
- **Poursuite des formations obligatoires** « égalité femmes/hommes, lutte contre les discriminations, violence et harcèlement »
 - **Lutte contre les stéréotypes:** 134 agents et 24 agents encadrants
 - **Lutte contre les discriminations:** 11 agents
 - **Prévention violences sexuelles et sexistes:** 22 agents
- **Promotion de la mixité** en termes de recrutement (mixité du jury à 100 %, mixité des candidats auditionnés)
- **Recrutements en matière d'apprentissage,** chantiers jeunes et emplois saisonniers analysés au travers du prisme de l'égalité femmes/hommes

La prévention

Enjeu majeur de santé et de sécurité au travail, le Grand Narbonne renforce sa démarche de prévention afin de réduire les risques.

Habilitation électrique

Mise en place d'une campagne de formation destinée aux agents non-électriciens travaillant sur ou à proximité d'installations électriques.

39 nouveaux agents identifiés et formés

Création et déploiement d'une formation interne théorique et pratique à l'emploi de ripeurs

40 nouveaux agents et saisonniers

formés par l'équipe Hygiène et Sécurité en collaboration avec les spécialistes métiers de la collecte.

Mise en place du quart d'heure sécurité

Dispositif qui s'articule autour de l'échange régulier au sein des équipes sur la pratique professionnelle (sensibilisation, échanges avec rappel des risques existants, mesures de protection et points de vigilance au travail, test d'équipements de protection individuelle).

Écoconduite

Relance du dispositif pour conduire en toute sécurité, réduire la consommation de carburant et limiter les émissions de gaz à effet de serre.

80 agents conducteurs poids lourds

12 agents conducteurs véhicules légers



La formation des agents pour un service public performant

Par le biais de la formation et en particulier au travers du Plan de Formation 2024-2026, le Grand Narbonne s'assure que chacun comprend l'importance des valeurs qui orientent ses actions, définissent la culture et inspirent chacun des projets. La formation permet de rester à la pointe des meilleures pratiques et de renforcer l'engagement du Grand Narbonne.

La formation des agents

Formation professionnelle:

286 agents formés sur **766 jours** de formation (4597 heures), répartis en:

- **625 jours** de formation continue
- **95 jours** de formation d'intégration
- **46 jours** de préparation aux concours et examens

Formation de santé et sécurité au travail:

306 jours



Le service commun de formation santé sécurité au travail

Très impliqué dans la santé et la sécurité au travail, l'agglomération mutualise le plan de formation SST avec ses communes et équipements membres. En 2023, le **Syndicat Mixte du Delta de l'Aude (SMDA)** signe la convention de service commun SST. Ainsi, **27 conventions** sont actuellement en cours.

124 agents ont bénéficié d'une formation dont:

- **27 agents** en formation initiale SST
- **67 agents** en formation maintien et actualisation des compétences SST
- **30 agents** en formation extincteurs



Les ressources financières

Le Grand Narbonne mène une gestion financière saine

Pour assurer un service public performant et poursuivre les orientations du projet de territoire Grand Narbonne 2030, la Communauté d'agglomération s'appuie sur un budget global stable de **195,10 M€** dont **151 M€** en fonctionnement et **44,10 M€** en investissement. Le Grand Narbonne mène une gestion financière rigoureuse grâce à des charges de fonctionnement maîtrisées, ce qui lui permet de consacrer une part croissante à l'investissement. Le Grand Narbonne a fait le choix de maintenir un fort investissement sur son territoire avec plus de **27,50 M€** de dépenses d'équipement, tous budgets confondus.

11 M€ de capacité d'autofinancement

Avec une épargne nette du budget principal qui atteint **11 M€**, le Grand Narbonne continue de financer ses projets tout en limitant le recours à l'emprunt :

- **109,60 M€** d'encours de dette au 31 décembre 2023, tous budgets confondus;
- un stock de dette qui diminue: **119 M€** en 2013.

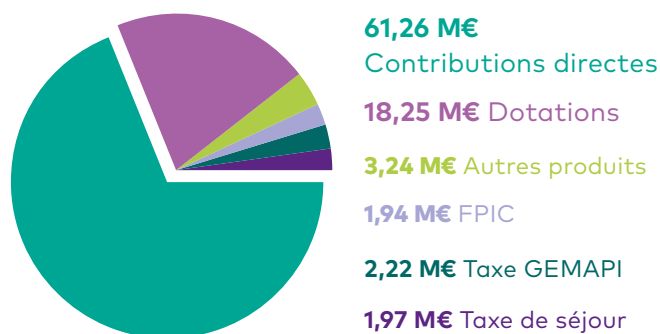
En 2023, le Grand Narbonne n'a pas emprunté pour le financement de ses investissements sur le budget principal. Deux nouveaux emprunts ont été souscrits pour les budgets annexes eau et assainissement: **2 M€** pour le budget annexe de l'eau et **1 M€** pour le budget annexe assainissement.

109,60 M€ d'encours de dette au 31 décembre 2023, tous budgets confondus



Les ressources du Grand Narbonne et les reversements en 2023

Les ressources de gestion en M€ du Grand Narbonne: **88,88 M€**



Reversements aux communes

Attributions de compensation versées aux communes	18,20 M€
Montant reversé aux communes au titre du FPIC*	3,44 M€
Reversements de fiscalité	0,77 M€
TOTAL	22,41 M€

*Flux non budgétaire pour le Grand Narbonne

Après reversements des taxes affectées (taxe GEMAPI reversée aux syndicats en charge de la compétence gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations, et taxe de séjour reversée à l'EPIC Grand Narbonne Tourisme) et les reversements aux communes, **la recette nette du Grand Narbonne est de 62 M€.**

Mise en place du Compte financier unique

En 2023, le Grand Narbonne a été retenu pour expérimenter le Compte financier unique (CFU), ce qui a été rendu possible suite au changement de nomenclature du budget, prérequis à la candidature de l'agglomération. Le CFU est un compte commun à l'ordonnateur et au comptable, qui se substitue au compte administratif et au compte de gestion.

Il vise notamment à favoriser la transparence et la lisibilité de l'information financière, à améliorer la qualité des comptes et à simplifier les processus administratifs entre l'ordonnateur et le comptable.

Budget Cap Climat

En 2023, la démarche du classement des dépenses au prisme du climat est engagée et la méthode utilisée (I4CE) est adaptée au Grand Narbonne.

À l'issue de ce travail en concertation, l'ensemble des agents du Grand Narbonne participant à l'exécution et à la préparation budgétaire ont été formés pour évaluer les dépenses du Grand Narbonne.

Contrôle de gestion

Dématérialisation des démarches usagers

« Portail mesdemandeslegrandnarbonne.com »

Lancée en 2022 pour les demandes de subventions, la mise en ligne de nouvelles démarches se développe.

Ainsi en 2023, **1644 demandes** ont été traitées:

- Demandes d'emplois saisonniers: **418 dossiers traités**
- Chantiers jeunes: **260 dossiers traités**
- Inscriptions aux activités d'Espace de liberté: **651 dossiers traités**
- Demandes de subventions et fonds de concours aux communes: **280 dossiers traités**

Ces demandes effectuées via le portail du Grand Narbonne facilitent l'instruction et l'historisation des dossiers et l'accès des usagers à certaines démarches.

Lancement du Club Utilisateurs Contrôle de gestion

En 2023, suite à la présentation de la réforme de la responsabilité des gestionnaires publics aux directeurs généraux des services du territoire, le Grand Narbonne propose un « Club utilisateurs Contrôle de gestion » pour les accompagner dans leur démarche de mise en place d'un contrôle de gestion.

La commande publique

216 marchés et autres contrats conclus pour 71,74 M€ HT

En 2023, le Grand Narbonne a lancé:

- **82 procédures** de marchés (marchés à procédures adaptées et appels d'offres - MAPA)
- **62 marchés** sans publicité et sans mise en concurrence en application de l'article R2122-1 du code de la commande publique (marchés ne pouvant être confiés qu'à un opérateur économique déterminé en vue d'une performance artistique unique, pour des raisons techniques ou la protection de droits d'exclusivité).
- **72 marchés** d'un montant supérieur à 5000 € et inférieur à 40000 € HT pour les fournitures et services et supérieur à 5000 € et inférieur à 100000 € HT en travaux.
- **27 séances**, soit **18** commissions de MAPA, **6** commissions d'appels d'offres et **3** commissions de délégation de service public.

Répartition des dépenses 2023 en HT

Fonctionnement (dépenses à caractère général) et Investissement (hors fonds de concours)



Principales actions 2023 :

- **4 marchés** réservés aux ESATS et aux entreprises de l'économie sociale et solidaire
- **4 marchés** lancés en groupement de commande
- **Des fournisseurs issus à 90 % de la région Occitanie** (71 % Grand Narbonne, 6 % Aude et 13 % Occitanie)
- **8 permanences d'information** aux marchés publics réalisées en commun avec la Ville de Narbonne
- **1 matinale** avec présentation de la charte achats durables suite aux ateliers réalisés en 2022

Les politiques contractuelles

Les démarches européennes

L'approche territoriale intégrée (ATI) Cœur du Languedoc

Les derniers projets de cette démarche, portée collectivement par le Grand Narbonne, Béziers Méditerranée, Hérault Méditerranée, La Domitienne et la Région Lézignanaise Corbières et Minervois dans le cadre de la programmation européenne 2014-2020, ont été réalisés.

La Manufacture du Grand Narbonne à Leucate a été ouverte aux entreprises en 2023 et a mobilisé un cofinancement FEDER de 864898 €.



Projet cofinancé par le Fonds Européen de Développement Régional

L'approche territoriale intégrée (ATI) 2021-2027 du Grand Narbonne

En tant que chef de file de la nouvelle ATI, cofinancée par le FEDER, le Grand Narbonne a mis en place la gouvernance de la démarche, a lancé son premier comité de pilotage et a mené un travail de terrain afin d'identifier de potentiels projets susceptibles de bénéficier de cofinancements européens dans ce cadre. Thématiques couvertes: l'amélioration du cadre de vie des habitants, le développement d'équipements culturels, touristiques et de loisirs pour tous, la création de centres de formation.



Projet cofinancé par le Fonds Européen de Développement Régional

L'approche territoriale intégrée (ATI) urbaine Narbonne-Lézignan-Corbières

Les derniers projets de cette démarche, coordonnée par le Grand Narbonne en partenariat avec la Communauté de communes de la Région Lézignanaise Corbières et Minervois et les Villes de Narbonne et Lézignan-Corbières dans le cadre de la programmation européenne 2014-2020 ont été réalisés.

La finalisation des aménagements cyclables entre les quartiers en politique de la ville de Narbonne et la gare a permis de créer un réseau maillé et sécurisé. Des consignes à vélos ont été installées à proximité des itinéraires cyclables, afin de faciliter et de sécuriser le stationnement des vélos.

207265 € de FEDER ont été perçus en 2023.



Projet cofinancé par le Fonds Européen de Développement Régional

Réseau Bâtir l'Europe avec les élus locaux

Le Grand Narbonne est devenu membre du **réseau de la Commission européenne « Bâtir l'Europe avec les élus locaux »**. Ce projet pilote vise à renforcer les liens entre les élus et la Commission européenne et par ce biais à réduire la distance entre les institutions européennes et les citoyens. Le réseau regroupe 1000 membres à travers l'Europe, dont 9 en Occitanie.

Dans ce cadre, le Grand Narbonne a organisé une manifestation intitulée **« Comprendre l'Europe et son effet sur le territoire du Grand Narbonne »** pour sensibiliser les élus du territoire et a également accueilli une réunion préparatoire aux élections européennes organisée par le Bureau du Parlement européen, la Représentation en France de la Commission européenne et les centres Europe Direct en Occitanie.



LEADER (Liaison Entre Action de Développement de l'Économie Rurale) 2023-2027

Dans le cadre des nouveaux Contrats Territoriaux d'Occitanie, le Parc Naturel régional de la Narbonnaise en Méditerranée s'est porté candidat au portage d'une nouvelle candidature LEADER 2023-2027, en partenariat avec le Grand Narbonne et la Communauté de communes la Domitienne, via le Groupe d'Action locale (GAL) Via Domitia.

La stratégie travaillée se décline en deux axes :

- soutenir les acteurs dans des pratiques vertueuses, centrées sur le local et mutualisées pour la transition écologique et énergétique;
- accompagner les mutations sociales pour agir sur la qualité de vie.

1 200 000 € alloués au GAL Via Domitia pour 2023-2027.



Le Fonds européen pour les affaires maritimes, la pêche et l'aquaculture (FEAMPA)

Le périmètre du GALPA Étangs Mer Aude se compose des périmètres du Grand Narbonne et de la Communauté de communes de la Domitienne et de la bande des trois milles nautiques au large de ces deux périmètres.

Le GALPA Etangs Mer Aude 2021-2027 repose sur 4 axes :

- **amorcer la transition** des filières halieutiques vers l'économie circulaire, l'adaptation au changement climatique, préserver la qualité des milieux et la biodiversité;
- **moderniser et optimiser** les capacités de production pour créer de la valeur ajoutée, préserver l'emploi et améliorer les conditions de travail des professionnels des filières;
- **valoriser la commercialisation** des produits;
- **intégrer les filières halieutiques** et entrepreneuriat au niveau territorial.

670 000 € alloués au GALPA Mer Aude pour 2021-2027.



Le Contrat Territorial Occitanie (CTO) du Grand Narbonne 2022 – 2028

Le CTO 2022 – 2028, marquant l'engagement du territoire dans la transition écologique, énergétique et climatique, a été approuvé et signé le 7 novembre 2023, par le Grand Narbonne, la Région Occitanie, le Conseil départemental de l'Aude et le Parc Naturel Régional de La Narbonnaise en Méditerranée.

Le CTO doit permettre de décliner la mise en œuvre du Pacte Vert Occitanie et mobiliser les aides régionales et départementales pour les projets d'investissement des 37 communes du territoire. Cette feuille de route se structure autour des enjeux suivants: la promotion de l'attractivité économique, agricole et touristique du territoire et la qualité des emplois; l'accompagnement des démarches de requalification des cœurs de villes et de villages et les aménagements d'espaces publics résilients; la contribution à la structuration d'une offre de services, d'équipements et d'activités accessible à tous; la mise à disposition d'une offre de logements qualitative; l'accompagnement de la sobriété énergétique et le développement des énergies renouvelables; le développement des mobilités actives, douces et alternatives; le renforcement de la résilience du territoire aux effets du changement climatique; la préservation des ressources du territoire et de sa biodiversité; la valorisation et la protection des patrimoines.

Le Contrat local de santé

La crise sanitaire a démontré le rôle majeur des communes et des intercommunalités dans l'organisation et l'animation des politiques de santé. En effet, les défis en termes d'accès aux soins et de développement de politiques publiques locales agissant sur la santé des populations autour des problématiques d'habitat, d'environnement, de transport, d'emploi et de cohésion sociale, se posent à l'échelle intercommunale. Dans ce cadre, le Grand Narbonne a confié à la direction de la santé de la Ville de Narbonne, la réalisation d'un diagnostic local de santé afin d'engager une réflexion sur l'élargissement du contrat local de santé à l'échelle de la Communauté d'agglomération.

Ainsi, des entretiens ont été menés auprès des élus communaux, des principaux acteurs de santé du territoire et des groupes de travail sur la prévention santé, la santé mentale, la santé environnementale et l'accès aux soins.

Ces travaux ont permis d'aboutir à l'élaboration d'un diagnostic territorial de santé, qui a mis en exergue plusieurs points d'attention sur le territoire :

- des situations socio-économiques parfois dégradées pouvant générer des risques pour la santé;
- une situation sanitaire globalement peu favorable;
- des recours à la prévention et au dépistage à améliorer;
- des problématiques de santé environnementale à travailler.

Les services support

La direction géomatique

La direction géomatique apporte une connaissance approfondie du territoire par le développement d'outils, le traitement et la mise à jour des données géographiques. Elle accompagne les services et les élus et propose un appui dans la gestion des projets et l'élaboration de stratégies.

Projets phares en 2023

- **Harmonisation des productions cartographiques** et des modèles d'impressions pour fixer une identité visuelle forte et reconnaissable des services du Grand Narbonne, de ses communes et de ses partenaires. 7 modèles d'impressions thématiques sont désormais utilisés à l'échelle Grand Narbonne.
- **Accompagnement de la direction Mobilité à l'élaboration du Plan des mobilités actives** afin de caractériser les tronçons cyclables et déterminer les priorités de réalisations. Plus d'une cinquantaine de cartes ont été réalisées tout au long de l'accompagnement.
- **Mutualisation avec les communes d'un appui technique** de contrôle, d'accompagnement, de vérification et de certification de bases adresses locales en vue d'alimenter la base adresse nationale (BAN).
- **Mutualisation d'une solution de publication sur Internet de cartes** avec pour objectifs l'autonomisation des communes dans la consultation de données géographiques métiers produites ou collectées par le Grand Narbonne et la co-construction de données géographiques dans le cadre de projets cartographiques collaboratifs portés par l'Agglomération.

La direction des systèmes d'information

Principales actions en 2023

- **Sécurisation et modernisation des systèmes:** poursuite du travail sur la sécurité des systèmes d'information, le renforcement de la surveillance et le contrôle des accès administrateurs, tant internes qu'externes.
- **Système de vidéo-protection:** l'installation de caméras de vidéo-protection à la médiathèque et à l'Espace de liberté dans le cadre d'une convention avec le centre de supervision urbain de la Ville de Narbonne effective sur ces sites et l'établissement de protocoles de communication entre les différentes entités ont optimisé la sécurité. Ces actions permettent de prévenir les incidents et de faciliter les interventions, assurant ainsi une meilleure protection des biens et des personnes.
- **Intervention:** plus de 1800 interventions réalisées pour assurer la continuité des services. Des améliorations réseau ont été apportées, notamment par le raccordement en fibre et l'installation de nouveaux équipements.
- **Reprographie:** groupement de commandes pour l'achat, la location et l'entretien de solutions d'impression: photocopieur multifonctions et imprimante de proximité. Le Grand Narbonne, trois communes et la Côte du Midi y ont pris part.
- **Audit et conformité:** une série d'audits flash a été menée pour s'assurer de la conformité et de l'optimisation de nos ressources informatiques, garantissant ainsi l'efficacité et la sécurité de nos opérations.

Chiffres-clés 2023

+ de **1600** équipements gérés répartis sur une quarantaine de sites dont plus de **90** serveurs, et plus de **1800** interventions

Les archives

Signature d'une convention de partenariat avec la Ville de Narbonne pour l'étude d'une offre de services d'archivage électronique mutualisée. Pour ce faire, courant 2023, le service archives a mis en place un comité de projet sur la rédaction d'une convention de partenariat qui s'est réunie à deux reprises. La convention de partenariat et la délibération associée ont été votées par le Conseil communautaire.

Appel à projets ANET (archivage numérique en territoire) Le Grand Narbonne a été lauréat de cet appel à projets dans le cadre du projet mutualisé avec la Ville de Narbonne. Une subvention de 6000 € a été allouée.

Innovations économiques et sociales

Aménagement économique, accompagnement à la création d'activité, formation professionnelle, développement touristique, soutien à l'agriculture-viticulture...
Les élus du Grand Narbonne investissent et activent tous les leviers afin de renforcer l'attractivité du territoire et développer les entreprises locales et l'emploi.



Grands projets

Extension du port de Port-La Nouvelle

Portée par la Région Occitanie, l'extension du port de Port-La Nouvelle est un projet global de développement économique visant à renforcer l'activité et l'attractivité commerciale du port (accueil de bateaux jusqu'à 225 m, contre 145 aujourd'hui) et en faire une référence en matière d'énergies renouvelables. Depuis 2021, la SEMOP, société d'économie mixte à opération unique, assure la gestion du port et la mise en œuvre des futures phases de travaux.

Sur plus de 210 M€ de financements publics pour la 1^{re} tranche de travaux portée par la région Occitanie, le Grand Narbonne s'engage à hauteur de 30 M€.

Les actions 2023

Finalisation de la première phase des travaux: digues et quai lourd.

- **Création et poursuite de l'extension** des digues sud et nord de 2,5 km.
- **Dragage du bassin** pour atteindre 16 mètres de profondeur.
- **Construction d'un môle** de marchandises et aménagement du grand môle et des quais dédiés à l'éolien flottant.
- **Poursuite de la concertation** menée par la Région avec l'appui de trois comités (scientifique, d'information et suivi environnemental, liaison avec les usagers du port).

Participation financière du Grand Narbonne en 2023:
1 628 038 €



Modernisation de l'aéroport de Carcassonne

Le Grand Narbonne, aux côtés de la Région Occitanie, du Département de l'Aude et de Carcassonne Agglo, poursuit son soutien au programme de travaux de modernisation en faveur du développement de l'activité et de l'attractivité de l'aéroport de Carcassonne et de ses retombées économiques et touristiques.

En 2023

- Poursuite des travaux de mise aux normes.
- Finalisation du nouveau terminal de l'aéroport inauguré en 2023: un bâtiment de 5000 m² sur deux niveaux, quatre salles d'embarquement et un hall d'arrivée relié à l'aérogare existante. Coût du terminal: 11 M€

Participation financière du Grand Narbonne en 2023:
284 361 €

Revalorisation du hameau du Somail

Site touristique majeur du canal du Midi, le hameau du Somail fait l'objet d'un projet d'aménagement et de requalification porté par le Grand Narbonne, Voies navigables de France (VNF) et les communes concernées. Il vise à conserver le patrimoine, organiser les activités fluviales et valoriser le canal sur le territoire.

Les actions 2023

- Étude de programmation portée par l'Office de tourisme Côte du Midi pour l'aménagement de la Maison Bonnal.
- Suite de l'étude de développement et de mise en cohérence des équipements portuaires des sites du Somail et de Port La Robine: déploiement de 5 bornes de récupération des eaux usées des bateaux par VNF.
- Schéma d'interprétation du canal du Midi mis en œuvre par l'Entente canal du Midi concernant 50 km pour le Grand Narbonne.
- Poursuite du partenariat dans le cadre du comité de biens canal du Midi – UNESCO.



Projet cofinancé par le Fonds Européen de Développement Régional

Liberté
Égalité
Fraternité

Développement économique

Filières innovantes et accompagnement des entreprises - Industrie

Principales actions en 2023

Territoire d'industrie

- Novembre 2023: labellisation du Grand Narbonne « territoire d'industrie » pour la deuxième phase (2023 – 2027). Catalyseur de projets locaux, ce programme contribue à stimuler le développement industriel et répond aux besoins exprimés des acteurs économiques du territoire.
- Participation du Grand Narbonne dans l'animation et la politique industrielle locale.

Filière éolien flottant

- Participation du Grand Narbonne aux commissions spécialisées de la Direction interrégionale de la mer Méditerranée sur la filière éolien flottant, aux comités stratégiques et à l'assemblée générale du projet EOLMED dont le Grand Narbonne est actionnaire.
- Avril 2023: lancement du chantier pilote de construction d'éoliennes flottantes EOLMED au port de Port-La Nouvelle.

Soutien à l'immobilier d'entreprise

- Poursuite du dispositif (250000 €) pour soutenir le développement et l'installation d'entreprises pour l'acquisition de foncier, la construction, les travaux d'aménagements.
- En 2023, trois entreprises (Provilog, SEIA Électronique et le groupe Amat) bénéficient d'une aide globale de 122665 € pour 3,60 M€ d'investissements cumulés.

Développement économique

- Une centaine de rendez-vous et de rencontres d'entreprises.
- Participation à six cellules économiques Narbonne – Lézignan organisées par la CCI Aude.

Évènements

- Juin 2023: mise en place des premières rencontres économiques du Grand Narbonne à IN'ESS.
- Organisation de la Journée Wind'Occ consacrée à la filière de l'éolien en mer à Port-La Nouvelle avec le soutien du Grand Narbonne.

Commerce et artisanat



Principales actions en 2023

Dispositif financier de soutien au commerce et à l'artisanat de proximité: 40500 € pour soutenir les projets de réhabilitation et de rénovation des devantures des commerces.

Valorisation des artisans et producteurs locaux

- **Mise en place d'un village des producteurs:** lors de la 48^e Foire de Printemps, une quarantaine de producteurs, artisans et créateurs locaux bénéficient d'une vitrine pour faire connaître leur offre et leur savoir-faire.
- **Marché éphémère Fêtes de Noël à Narbonne:** location de deux chalets pour soutenir les créateurs et entrepreneurs principalement issus des pépinières d'entreprises du Grand Narbonne et les producteurs locaux.

Fonds d'urgence pour les commerçants de la rue du Pont-des-Marchands: 85000 € débloqués par le Grand Narbonne pour soutenir les commerçants impactés par les mesures de fermeture et de restrictions de la circulation de cette rue commerçante emblématique du centre-ville de Narbonne. Au regard du caractère exceptionnel de la situation, le Conseil communautaire met en place un dispositif d'aide sous la forme d'un fonds d'urgence, complété par une dotation de la Région de 45000 €.

Aménagement économique

Poursuivre le développement de l'offre foncière pour les entreprises

En 2023, le Grand Narbonne poursuit les projets de création ou d'extension de zones d'activités et modernisation des zones existantes afin de soutenir le développement des entreprises sur son territoire.



Chiffres clés 2023

30 zones d'activités, soit **609 ha**

7 parcelles attribuées, soit plus de **3 ha**

70 entreprises en recherche d'implantation

Mise en place d'un service foncier

En 2023, le Grand Narbonne se dote d'un service foncier afin de contribuer à la mise en œuvre de la stratégie d'aménagement économique foncier alignée sur des objectifs de développement durable et une gestion cohérente de l'espace.

Inventaire des zones d'activités

Le Grand Narbonne a engagé une démarche d'inventaire de ses zones d'activités ainsi que celles hors champ de compétence de l'EPCI, réactualisée tous les ans en fonction des mouvements de terrain. En 2023, la Communauté d'agglomération lance une consultation des propriétaires et occupants pour améliorer la connaissance du foncier économique.

66 retours d'entreprises.

Projets de création ou d'extension de zones d'activités

En 2023, le Grand Narbonne poursuit son action en vue d'accroître de 40 hectares la capacité d'accueil des entreprises sur son territoire.

- **ZAC Les Cabanes à La Palme**
Poursuite des études préalables à la réalisation de l'opération d'aménagement de la ZAC Les Cabanes de La Palme, d'une surface de 30 hectares environ:
 - réunion publique avec les propriétaires;
 - restitution des études de l'écologue et de l'urbaniste-architecte.
- **ZA Mourastel à Saint-Marcel-sur-Aude**
Mandatement de la SEM Alenis pour l'assistance à maîtrise d'ouvrage des études de faisabilité pour l'aménagement d'une zone d'activités de 4,3 hectares:
 - lancement de la concertation publique;
 - concertation publique en mairie;
 - approbation du bilan de concertation et du dossier de création de ZAC.
- **Projet d'extension de la zone artisanale de Caves**
Notification à Alenis du marché pour réaliser les études préalables à la réalisation de l'opération d'aménagement.
- **Acti Parc Les Clottes à Névian**
Poursuite du projet de la ZA Névian qui s'inscrit dans le prolongement du Technoparc Pech Perry:
 - opportunité foncière pour l'acquisition de plusieurs lots, en nature d'espaces naturels et agricoles, du domaine de Jonquières à Narbonne dans le cadre des mesures de compensations agricoles liées au projet.

Sept lots attribués sur les zones d'Armissan, Coursan, Montredon-des-Corbières et Narbonne

- Zone artisanale de La Peyrelade à Armissan**
 Deux lots attribués: l'un à l'entreprise Oscar B, ébéniste spécialisé dans la création de mobilier design, et le second à la société EC2M, spécialisée dans la pose de pompes à chaleur et dans les installations électriques réglementaires.
- Zone de la Condamine à Coursan**
 Un lot attribué à la société Bellotti, entreprise de maçonnerie spécialisée dans la rénovation du patrimoine ancien.
- ZAC du Castellas à Montredon-des-Corbières**
 Deux lots attribués: l'un à l'entreprise Tout Oeno, spécialisée dans la vente de produits viticoles, et le second à l'entreprise ASS. Sales, spécialisée dans le traitement de l'eau.
- Zone industrielle La Coupe – Parc Méditerranéen de l'innovation à Narbonne**
 Deux lots attribués:
 - secteur nord, un lot attribué à l'hôpital de Narbonne dans le cadre d'un projet de création d'un EHPAD;
 - secteur sud, un lot attribué à l'hôpital de Narbonne pour la construction d'un bâtiment dédié à la médecine nucléaire.

Procédures de résolution de vente

- Trois lots vendus dans la ZA La Peyrelade à Armissan** font l'objet d'une procédure de résolution de vente en application de la clause résolutoire comprise dans l'acte de vente et le cahier des charges de cession de terrain (CCCT), les travaux n'ayant pas été réalisés dans les délais impartis.



2,39 M€ pour entretenir et moderniser les zones d'activités

Afin de maintenir l'attractivité de ses zones d'activités, le Grand Narbonne mène des travaux d'entretien et de modernisation de ses équipements. Ainsi en 2023, 1,70 M€ est consacré à divers travaux.

Entretien

- 700 000 € consacrés aux travaux d'entretien réalisés en régie et via des prestataires.

Travaux d'investissement et de réhabilitation dans les zones d'activités 1 695 000 €

- ZI La Coupe:** travaux de réfection de revêtement, aménagement et sécurisation d'un cheminement piéton rue Blaise-Pascal, travaux de réhabilitation du dispositif d'éclairage public et travaux de réfection de la chaussée et des trottoirs rue Becquerel (955 000 €).
- ZI Croix Sud:** mise en place d'une nouvelle signalétique d'entreprises et réhabilitation de la chaussée avenue de Croix-Sud (320 000 €).
- ZI Plaisance:** extension d'une voie verte rue du Rec de Veyret avec un dispositif d'éclairage (280 000 €).
- ZA Leucate:** aménagement de trottoirs avec un matériau à base de coquilles d'huîtres (140 000 €).

Accompagnement des entreprises

Neuf structures au service des entrepreneurs

Acteur majeur du développement économique, le Grand Narbonne propose un véritable parcours de l'entrepreneur et accompagne pas à pas les porteurs de projets, de l'idée à la concrétisation et au développement de l'entreprise. Couveuses, pépinières, hôtels d'entreprises et la Manufacture de la glisse du Grand Narbonne offrent des solutions adaptées à chaque entrepreneur, selon son secteur d'activité.



Nucleum, couveuse et pépinière d'entreprises

Située à IN'ESS sur un espace de 400 m², Nucleum propose un accompagnement et un hébergement aux jeunes entreprises spécialisées dans les services à la personne et aux professionnels, dans les domaines du numérique et de l'économie sociale et solidaire. La couveuse permet de tester l'activité avant la création de l'entreprise et la pépinière offre un suivi et des bureaux pour le démarrage de l'activité. Nucleum est portée par la BGE Languedoc Catalogne.

Couveuse: 35 couvés et 35 emplois créés.
Pépinière: 9 entreprises et 25 emplois créés.
TAUX D'OCCUPATION: 70 %.
Chiffre d'affaires généré: 2,84 M€.

Innoveum, pépinière hôtel d'entreprises innovantes

Situé au cœur du Parc méditerranéen de l'innovation (PMI), ZI la Coupe à Narbonne, Innoveum s'adresse aux porteurs de projets et aux entreprises innovantes (nouvelles technologies, énergies renouvelables, agri-viticulture, santé). La pépinière comprend trois laboratoires, un espace de coworking et dix bureaux. Des animations mensuelles ouvertes à tous y sont également proposées.

13 entreprises hébergées dont 9 en pépinière (20 emplois soutenus) et 4 en hôtel d'entreprises (10 emplois soutenus).
27 entreprises accompagnées hors murs.
TAUX D'OCCUPATION: 69 %.
Chiffre d'affaires généré: 2,45 M€.

Hôtel d'entreprises du Parc méditerranéen de l'innovation

Géré par la SEM Alenis, l'hôtel d'entreprises du PMI se situe à proximité d'Innoveum dont il offre un service complémentaire d'hébergement à toute entreprise désireuse de se développer sur le territoire. Sur 1000 m², il propose quinze bureaux, quatre ateliers et des espaces mutualisés.

12 entreprises hébergées.
TAUX D'OCCUPATION: 34 %.



Projet cofinancé par le Fonds Européen de Développement Régional

Hôtel d'entreprises IN'ESS

Sur 1000 m², en plein cœur de Narbonne, l'hôtel d'entreprises d'IN'ESS propose seize bureaux, des espaces mutualisés, une salle de sport, un restaurant et un espace détente. Il est géré directement par le Grand Narbonne.

12 entreprises hébergées.
TAUX D'OCCUPATION: 100 %.

Éole, pépinière hôtel d'entreprises

Au sein de la zone d'activité de Plaisance à Narbonne, la pépinière hôtel d'entreprises d'Éole accompagne principalement les entreprises du secteur de l'artisanat (agroalimentaire, environnement, BTP). Elle propose huit bureaux, dix ateliers de production et des espaces mutualisés.

17 entreprises hébergées dont 16 en pépinière (34 emplois soutenus) et 1 en hôtel d'entreprises (1 emploi soutenu).
17 entreprises accompagnées hors murs.
TAUX D'OCCUPATION: 95 %.
Chiffre d'affaires: 2,50 M€.

La Manufacture de la glisse du Grand Narbonne

Lancé en 2018, le projet de la Manufacture a été initialement conçu pour s'adresser aux entreprises de la filière sports de glisse avant d'être repositionné comme un incubateur d'entreprises du secteur du nautisme et de la plaisance. Sur près de 900 m², ce bâtiment innovant combine ateliers, zones d'usinage et de stratification, voilerie, bureaux, showroom ainsi qu'un espace de livraison, des locaux techniques et de stockage. Pour cet équipement, le Grand Narbonne a investi 1,47 M€ cofinancé par l'État, l'Europe et la Région Occitanie.

1 start-up hébergée:
SP80 entreprise suisse qui vise le record du monde de vitesse à 80 nœuds avec un bateau à voile.
Jusqu'à 40 employés.



Animations et événements

Le Grand Narbonne impulse des animations et événements à destination des entrepreneurs et des résidents des structures d'accompagnement. Objectif: favoriser le développement d'un réseau professionnel et des synergies.

En 2023:

10 Instants éco, rendez-vous mensuels et thématiques animés par un expert à Innoveum: **256 participants.**

Pépinight: événement annuel à destination des entrepreneurs et porteurs de projets hébergés dans les huit structures d'accompagnement du Grand Narbonne: **82 participants.**

2^e édition du Challenge national de l'ingénieur: hackathon sur deux jours pour accélérer les projets innovants avec l'aide de professionnels de l'entrepreneuriat et de **50 ingénieurs** et étudiants.

1 lauréat accompagné hors murs et 1 lauréat en attente pour un hébergement.

Innovation sociale et emploi

IN'ESS, un outil au service de l'innovation sociale, la formation et le numérique



Structure dédiée à l'entrepreneuriat, à la formation et à l'innovation, IN'ESS est un véritable lieu ressource qui se déploie sur 5000 m² au cœur du quartier de Saint-Jean Saint-Pierre à Narbonne. Labellisé Fabrique de Territoire par l'État, il rassemble un collectif de 15 acteurs de l'insertion, de l'emploi et de la formation. Ils accueillent, orientent et conseillent toute personne ayant un projet professionnel: en recherche d'emploi ou de formation, en insertion, salariés ou porteurs de projet. Les services du Grand Narbonne et 21 entreprises complètent cet écosystème. IN'ESS est également un lieu d'accueil de séminaires, de formations et de réunions et propose des espaces de coworking, une salle de créativité et plus de 15 salles de réunion.

+ de 250 personnes par jour poussent les portes d'IN'ESS.

Les principales actions 2023

La Mission Locale Jeunes accompagne les jeunes de 16 à 25 ans dans leur parcours d'insertion sociale et professionnelle à IN'ESS et dans les communes du Grand Narbonne (900 permanences).

- **3482** jeunes accompagnés.
- **650** entrées en Contrat d'Engagement Jeune - (CEJ).
- **1309** jeunes ont accédé à un emploi.
- **396** entrées en formation.

La BGE accompagne les porteurs de projet, entrepreneurs et dirigeants dans la création, la reprise et le développement d'entreprise.

Cités Lab accompagne les habitants du territoire et des quartiers pour amorcer leur projet de création d'entreprise.

- **787** porteurs de projets/entrepreneurs accueillis.
- **248** entrepreneurs en devenir formés et accompagnés.
- **161** entrepreneurs formés.
- **60** créations/reprises d'entreprise.

Le comptoir des entrepreneurs (LCE), coopérative d'activité et d'emploi, propose de créer progressivement un emploi salarié avec un accompagnement dans la durée.

- **71** entrepreneurs font partie de la coopérative.
- **109** personnes accompagnées dans leur projet entrepreneurial, dont 19 nouveaux profils.

L'ADIE aide les personnes n'ayant pas accès au crédit bancaire à créer et à développer leur activité grâce au microcrédit et à la micro-assurance.

- **82** entreprises bénéficiaires d'un microcrédit ou prêt d'honneur.
- **44** personnes bénéficiaires d'un microcrédit pour financer leur mobilité.
- **83** porteurs de projets ou entrepreneurs accompagnés.

France Active Airdie-Occitanie favorise l'insertion économique des personnes en difficulté d'accès à l'emploi, par la création d'entreprises locales et durables, en mobilisant des initiatives et des financements solidaires.

- **52** entrepreneurs expertisés et financés.
- **109** emplois non délocalisables créés/consolidés.

L'association FACE Aude s'appuie sur plus de 130 entreprises audoises engagées pour l'inclusion. Elles mettent en œuvre leur Responsabilité sociale (RSE), s'impliquent dans des actions concrètes d'intérêt général, dans les domaines notamment de l'emploi, de l'éducation et de la lutte contre toutes les exclusions et discriminations.

- **200** personnes en recherche d'emploi, bénéficiaires d'au moins d'une action (job academy et CV vidéo, immersion professionnelle, etc.).
- **400 jeunes dont 300 scolarisés** bénéficiaires des actions Éducation (mentorat, présentation métiers et visites d'entreprises).

CBC Méditerranée est spécialisé dans le bilan de compétences tout public et aide les personnes à faire le point sur leurs compétences acquises pour commencer une reconversion professionnelle.

- **177** personnes accueillies en entretien d'information.
- **83** personnes ayant réalisé un bilan de compétences.
- **68** jeunes accompagnés pour la Mission locale Jeune du Grand Narbonne sur la découverte des métiers du sport et du numérique.

La Ruche Associative accompagne la création et le développement des associations.

- **150** bénéficiaires.
- **86** stagiaires formés, dont **8** personnes sur la formation « Valeurs de la République et Laïcité ».

La Maison du Travail Saisonnier du Grand Narbonne

La Maison du travail saisonnier du Grand Narbonne informe les entrepreneurs et les travailleurs saisonniers en recherche d'emploi ou en activité, sur toutes les questions d'emploi, de formation, d'hébergement, de transports et de santé au travail.

En 2023

- **15** permanences itinérantes et mobiles en avant-saison sur 18 communes.
- **11** permanences mobiles et itinérantes en été sur les stations du littoral à Saint-Pierre-la Mer, Narbonne-Plage, Gruissan, Port-La Nouvelle, Port-Leucate et Narbonne.
- **890** personnes renseignées.
- **69** actions mises en place.



Marchés socialement responsables

En 2023, les marchés socialement responsables génèrent près de **27 500 heures de travail**.

Afin de soutenir l'emploi sur son territoire, le Grand Narbonne encourage les opérateurs économiques à pratiquer des achats socialement responsables et met à disposition une assistance à maîtrise d'ouvrage, de la définition des besoins à la réception des prestations.

Chiffres clé 2023

14 acheteurs accompagnés.

471 marchés socialement responsables suivis.

100 candidats suivis.

477 entreprises accompagnées.

27 434 heures sociales réalisées.



L'offre de formation à IN'ESS

Les organismes de formation professionnelle

Le Greta de l'Aude et des Pyrénées-Orientales est un organisme de formation professionnelle de l'Éducation Nationale. Il propose à IN'ESS le Dispositif Académique de Bilan et de Mobilité (bilan de compétences, VAE et conseil RH) et un BTS Management Commercial Opérationnel, à destination de demandeurs d'emploi.

La Rouatière est un centre de formation en travail social, dont l'antenne à IN'ESS assure des rencontres et informations collectives à destination notamment des demandeurs d'emploi, d'employeurs et de prescripteurs d'emploi.

- **Formations certifiantes au Diplôme d'État d'Accompagnement Éducatif et Social (51 stagiaires).**
- **Diplôme d'État d'assistant familial: 14 stagiaires en formation.**
- **Groupes de parole des assistants familiaux du Conseil départemental de l'Aude.**

Ceméa Occitanie (Centre d'entraînement aux méthodes d'éducation active) est une association d'éducation populaire qui dispense des formations diplômantes de l'intervention / travail social (DEAES, DEME), de l'animation professionnelle (CPJEPS, BPJEPS et DEJEPS) et des stages de BAFA et BAFA. En 2023, Ceméa a ouvert un BPJEPS Loisirs tout public visant à former des directeurs d'accueil collectif de mineurs.

L'UFCV, association reconnue d'utilité publique, déploie des actions d'animations, de loisirs, de formation et d'insertion. Elle propose des ateliers de conseils emploi et formation et le BAFA (base et perfectionnement).

L'École régionale du numérique Simplon

Fruit d'un partenariat entre le Grand Narbonne et la Région Occitanie, IN'ESS accueille l'École régionale du numérique Simplon qui propose des formations numériques s'adressant à toutes personnes en recherche d'emploi ou en reconversion professionnelle, quel que soit son niveau d'étude. L'École régionale du numérique, financée par la Région, est gratuite pour les apprenants.

En 2023:

- **Fin de la formation Technicien supérieur systèmes et réseaux 2022-2023: 15 apprenants, taux de réussite à la certification de 100 %.**
- **11 ont trouvé un emploi dans le domaine du numérique, soit 73 % de sortie positive.**



L'enseignement supérieur

Le Grand Narbonne offre de nombreuses formations d'enseignement supérieur sur son territoire avec l'antenne de l'Université Perpignan Via Domitia (pôle juridique et pôle scientifique) et les formations Bac +2 et au-delà dispensées par les lycées et autres organismes de formation.

En 2023

Salon de l'enseignement supérieur du Grand Narbonne: plus de 1000 lycéens reçus, 36 exposants, 85 formations représentées.

Maison de l'étudiant: 1800 personnes reçues, 33 animations organisées avec 17 partenaires.

Le Grand Narbonne octroie:

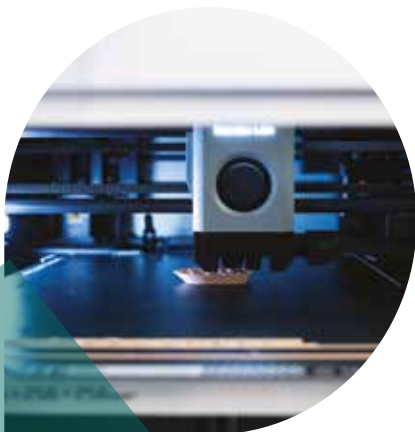
- **140 000 €** à l'UPVD pour son antenne délocalisée.
- **5 000 €** à la Fondation de l'UPVD dans le cadre du mécénat.

Le FabLab

Créé en 2017, le FabLab est un espace équipé de machines à commande numérique professionnelles accessible à tout public sur abonnement (12 € par an). Le FabLab peut être privatisé par des entreprises et des associations qui ont des projets de développement et souhaitent créer des prototypes. Deux Fabmanagers animent le site.

Les principales actions 2023

- **76** nouveaux inscrits, soit **555** abonnés et utilisateurs réguliers depuis 2017.
- **49** privatisations du Fablab par des entreprises, partenaires ou associations.
- **9** ateliers mensuels Fablab au Narbo Via, soit plus de **100** bénéficiaires issus d'associations de quartier et du public du musée.
- Fabrications diverses pour les services du Grand Narbonne.
- Mise en place d'ateliers à destination des jeunes des quartiers prioritaires dans le cadre du programme Orange Digital Center.
- Mise en place de mentorat au service des collégiennes du Grand Narbonne dans le cadre du programme WIFILLES proposé par le club FACE.
- Accompagnement de l'équipe pédagogique de l'école élémentaire de Montredon-des-Corbières pour la création d'un fablab et formation à la fabrication numérique.
- Le Fablab mis à l'honneur pendant trois jours sur l'événement à « Tiers lieux pour l'Europe » en partenariat avec La Villette à Montpellier.



Micro-Folie du Grand Narbonne

La Micro-Folie itinérante (mini-conférence, ateliers artistiques, musée virtuel) poursuit sa route en 2023. Ce musée numérique et itinérant propose un accès à la culture et aux œuvres d'art des plus grands musées de France à destination des publics qui en sont éloignés. En 2023, la Micro-Folie du Grand Narbonne innove avec trois opérations thématiques « Hors série » dans les quartiers relevant de la Politique de la Ville.

En 2023,

- **8** communes d'accueil: Bages, Sigean, Gruissan, Leucate, Le Somail, Port-La Nouvelle, Cuxac-d'Aude et Ventenac-en-Minervois.
- **2364** bénéficiaires des Micro-Folies.
- **90** séances, dont 5 en continu à l'occasion de différents événements.
- **17** écoles élémentaires du territoire.
- De nombreuses associations l'Arche, la Mission locale Jeunes, le centre d'accueil des demandeurs d'asile, la Maison des potes, l'atelier Santé Ville de Narbonne, le centre de loisirs de Gruissan, les Petits débrouillards etc.
- **3** programmes hors série :
 - Festival animation jeunesse sur le thème « L'invention du cinéma » : deux semaines d'animation dans les écoles élémentaires, sur 4 communes. Plus de 200 élèves participants.
 - Journée internationale des droits des femmes : exposition à IN'ESS et spectacle présenté au Théâtre + Cinéma > 140 participants.
 - Festival freestyle dans les quartiers: danse, spectacle de rue, street art, spectacle vivant « l'Aimant » à Saint-Jean Saint-Pierre et Razimbaud > 230 participants.

Cohésion urbaine et territoriale

La Politique de la Ville

Le Contrat de Ville du Grand Narbonne (2015-2023)

En 2023:

- Une centaine de propositions d'actions reçues.
- 270 000 € de crédits spécifiques, accordés à 33 structures du territoire.
- 81 actions menées en faveur des quartiers prioritaires.

2023 marque la fin du Contrat de Ville et son évaluation avec l'ensemble des partenaires institutionnels et associatifs. En vue de la co-construction du prochain contrat de Ville avec tous les acteurs concernés, neuf ateliers ont été organisés pour l'élaboration du diagnostic réel des quartiers.

Deux actions majeures financées par le Contrat de Ville et la dotation Politique de la Ville:

- Ouverture du restaurant pédagogique d'IN'ESS en chantier d'insertion: huit personnes éloignées de l'emploi embauchées et formées en vue de l'obtention d'un certificat de qualification professionnelle d'employé polyvalent de restauration.
- Forum de la création d'activités pour soutenir les ambitions entrepreneuriales des femmes des quartiers relevant de la Politique de la Ville: 30 acteurs de la création d'activités réunis et plus de 100 habitants du quartier.

Espace Grand Narbonne Razimbaud

L'Espace Grand Narbonne Razimbaud accueille, informe, analyse les besoins, oriente et accompagne les habitants dans leurs démarches et leurs projets professionnels, de formation et d'emploi. L'accueil est assuré par une médiatrice de la Mission locale jeunes du Grand Narbonne, dans le cadre d'un partenariat.

Plus de 9300 personnes accueillies, dont 69 % de femmes et 31 % d'hommes.



Principales actions 2023

- **Lutte contre la fracture numérique:** mise à disposition d'une salle numérique ouverte à tous les demandeurs d'emploi et/ou de formation, nécessitant un accès internet.
 - Plus de 4500 personnes reçues en salle numérique.
- **Journée emploi:** organisée en partenariat avec Pôle Emploi, 13 entreprises ont recruté pour leur saison: 131 entretiens réalisés et 32 embauches.

Buzz'Iness

Le Grand Narbonne, labellisé « Cité de l'emploi » par l'État, mène une expérimentation afin de faire émerger des actions innovantes en faveur de l'emploi des habitants des quartiers relevant de la Politique de la Ville.

En 2023:

- **7 jeunes diplômés** sont accompagnés vers l'emploi au travers de Buzz'Iness, une formation conçue sur mesure par les services du Grand Narbonne, associations et professionnels de l'entreprise, avec diagnostic et coaching individuel et collectif.
- **Promotion des jeunes** au travers d'une campagne de communication.
- **Remise des diplômes** en présence du Sous-Préfet.

Plan de lutte contre les discriminations

Le Grand Narbonne poursuit la sensibilisation des jeunes aux notions d'égalité, aux préjugés, aux discriminations.

- Spectacle « Chahîd » qui promeut les valeurs de la République et l'importance de l'esprit critique.
275 lycéens et 150 collégiens.
- 2 journées de sensibilisation sur le thème « Interculturalité et populations gitanes ».
Plus de 100 professionnels participants.

Insertion et économie sociale et solidaire

Les chantiers d'insertion

405000 € accordés aux quatre ateliers d'insertion.

- IDEAL pour les chantiers, les jardins d'IDEAL et la boutique d'IDEAL.
- AMI (chantier de rénovation de meubles).
- PNR (atelier de charpente maritime).
- CAP FORCE (ateliers de bâtiment).

Économie sociale et solidaire: 33500 € accordés à face Aude, la ruche associative et Juste échange.

Convention territoriale globale

Depuis 2020, les Conventions territoriales globales sont les nouveaux cadres politiques entre les collectivités territoriales et la Caisse d'allocations familiales pour maintenir et développer les services aux familles. Elles constituent un outil opérationnel de coordination entre les acteurs du territoire qui agissent pour les services à la population.

Pour le Grand Narbonne, la convention, d'une durée de 5 ans, a été signée fin 2022. La feuille de route, composée de **34** fiches actions, concerne **39** communes, avec une enveloppe de près de **9 M€** de la CAF, toutes prestations confondues.

Le Conseil intercommunal de sécurité et de prévention de la délinquance

Principales actions 2023

- **Vidéoprotection:** installation de caméras à l'Espace de liberté et à la Médiathèque en lien avec le CSU de Narbonne, suite à la convention signée entre le Grand Narbonne et la Ville de Narbonne.
- **Finalisation de la mutualisation de la police pluri-communale du Minervois:** depuis mai 2023, les policiers municipaux de quatre communes sont mis à disposition sur cinq communes non dotées.
- **Poursuite des travaux sur le travail d'intérêt général.** En 2023, accueil de six personnes placées sous-main de justice pour un total de 530 heures.
- **Chantiers jeunes:** 120 jeunes sélectionnés sur l'année sur un total de onze chantiers dans dix communes et à la compagnie de gendarmerie de Narbonne.
- **Réunions territoriales avec les communes du Grand Narbonne** sur la thématique des violences intrafamiliales, en présence de tous les acteurs et instances concernés, pour établir une feuille de route en cas de situation de violences et de faire connaître les partenaires du territoire sur ce sujet.
- **Mise en place de deux actions de prévention et de sensibilisation** dans le domaine de la sécurité routière.
- **Mise en place d'une action de contrôle de bus** sur les conducteurs et passagers, en lien avec la gendarmerie, notamment le transport de stupéfiants.

Les risques majeurs

- Travaux en Préfecture et Sous-Préfecture sur les sous-commissions de feux de forêt.
- Poursuite des échanges sur la mise à jour du plan de massif de la Clape.
- Lancement des travaux dans le cadre de l'obligation à venir sur la création du plan intercommunal de sauvegarde.

Office de tourisme Côte du Midi

Le nom de la destination Côte du Midi s'ancre toujours plus dans le « paysage local »: chez les socioprofessionnels du tourisme, les institutionnels, les médias et les habitants, notamment grâce à la Nuit du Midi, un événement festif et fédérateur qui fait découvrir un nouveau village chaque année.

L'année 2023 est marquée par le développement des services tels que la billetterie des activités et la Carte ambassadeur. L'Office de tourisme investit dans des outils permettant de structurer l'offre touristique et de mieux connaître les attentes des clientèles (Memento du tourisme, enquête nautisme), il échange régulièrement avec les professionnels à l'occasion des clubs filières. C'est également une année de challenge pour la promotion de la destination qui marque les esprits avec plusieurs campagnes de communication, dont celle du parcours d'anamorphoses à Toulouse pendant la Coupe du monde de rugby.

Les faits marquants 2023

#1 Audit de renouvellement pour la marque « Qualité Tourisme »

L'Office de tourisme s'est inscrit dans un processus d'amélioration continue dès sa création, afin que les attentes de ses partenaires et de ses visiteurs en matière d'accueil, d'information et de stratégie touristique deviennent des critères de réussite.

Il affiche donc depuis 2018 la marque d'État « Qualité Tourisme », renouvelée haut la main en 2023.



#2 Nouvelle présidence

Michel Py, Maire de Leucate et 4^e Vice-Président du Grand Narbonne en charge de la promotion et du développement touristique, est élu président de l'Office de tourisme Côte du Midi le 15 novembre 2023. Il succède à Bertrand Malquier, Président de l'Office de tourisme depuis 2020.



#3 Cinq anamorphoses à Toulouse

Une opération d'envergure, mêlant street art, marketing direct, marketing digital, affichage & presse.

Cinq anamorphoses 3D représentant des sites et activités incontournables de la Côte du Midi créées par les artistes Sweo et Nikita et exposées dans les rues du cœur de Toulouse, du 8 septembre au 8 octobre 2023... en pleine Coupe du monde de rugby!



#4 Le Guide pour les enfants

Un nouveau format qui s'adresse directement aux enfants, avec des jeux, des idées d'activités et des messages sur la protection de l'environnement. Primé aux Trophées de la communication 2023.



#5 La Nuit du Midi à Bize-Minervo

En 2023, c'est sur cette jolie commune traversée par la Cesse que les habitants se sont rassemblés pour fêter le début de la saison touristique sur la Côte du Midi.



#6 Le mémento du Tourisme

Le premier document qui simplifie la lecture et la compréhension des chiffres de l'observatoire des clientèles, et donne des clés pour comprendre quelle clientèle vient, où, quand et ce qui lui plaît sur la Côte du Midi.

#7 Une enquête nautisme

Lancement d'une grande enquête durant une année pour identifier les attentes des clientèles sur un panel très large d'activités liées à l'eau.



#8 Salon de l'agriculture

Première année de la présence de la Côte du Midi sur cet événement parisien et international.



#9 Chalet de Noël sur le marché de Narbonne

Le mois de décembre compte dans la fréquentation de la ville, notamment par les Espagnols. L'Office de tourisme était présent pour accueillir ces clientèles au cœur du marché et des festivités.

#10 Activités pleine nature: signatures de conventions de partenariat

De nouvelles conventions avec les communes pour permettre à l'Office de tourisme de devenir coordinateur de la gestion des sentiers de randonnées sur le secteur minervoïs et le bassin narbonnais.

Chiffres clés 2023

2859000 € Le budget de fonctionnement de l'Office de tourisme.

2059000 € Montant des recettes de la taxe de séjour au profit de l'Office de tourisme.

+ de 1000 adhérents à la Carte Ambassadeur (**+78 %** par rapport à 2022).

+ 17% pour la fréquentation des bureaux d'information des Offices de tourisme (par rapport à 2022).

Retrouvez le rapport d'activités complet 2023 de l'Office de tourisme de la Côte du Midi sur: www.cotedumidi.com/loffice-de-tourisme/

Agriculture

Le projet alimentaire de territoire (PAT)

Porté par le Grand Narbonne en partenariat avec la Ville de Narbonne, le projet alimentaire de territoire est une démarche volontaire, collective et multi-partenaire mettant en valeur les actions d'un territoire en faveur d'une alimentation durable accessible à tous.

- Animation des actions d'émergence du Projet alimentaire de territoire.
- Cinq consultations des communes sur les thématiques agricoles et alimentaires organisées par secteur géographique :

61 participants.

81 % communes représentées.

Les thématiques évoquées :

- la transition de la restauration collective et l'éducation alimentaire ;
- le maintien des commerces de proximité et l'amélioration de leur attractivité ;
- l'amélioration de la valorisation du patrimoine alimentaire et de la visibilité des producteurs locaux et des circuits courts ;
- la gestion du foncier agricole, des ressources et de l'implantation du photovoltaïsme.

Les axes de travail du PAT :

- culture et patrimoine alimentaire ;
- développement économique et agricole ;
- écologie, environnement et RSO (Responsabilité Sociétale des Organisations) ;
- prévention, santé et cohésion.



La gouvernance

- En 2023, les Comités techniques et ainsi que de pilotage restreints Grand Narbonne et Narbonne et le Comité Technique sont en place et se réunissent tout au long de l'année. La Commission Agritourisme du Grand Narbonne, qui associe élus communautaires et techniciens du Grand Narbonne et de Côte du Midi, se réunit autour de trois groupes de travail qui reprennent les thématiques des axes du PAT.
- Le Comité de Pilotage dont la structure (modalité de décisions, participants...) reste à définir.

Les principales actions 2023

Actions intégrées dans le cadre du projet alimentaire de territoire (PAT) :

- Création d'un village de producteurs réunissant une quarantaine d'exposants, dont 9 viticulteurs, 15 producteurs/artisans alimentaires et 19 artisans d'art à la Foire de printemps et au festival Aude Al Pais organisé par l'association Prom'Aude à Lézignan-Corbières.
- Mise à jour et réédition de la carte « Par ici les produits d'ici », soit près de 140 points de vente de producteurs locaux recensés en version numérique et papier avec un tirage à 10 000 exemplaires diffusés sur le territoire.
- Création d'un stand Projet alimentaire de territoire pour promouvoir et sensibiliser habitants et touristes aux circuits courts lors des événements stratégiques (marchés, fêtes estivales...) présentant une sélection de produits locaux, quiz, la carte Par ici les produits d'ici, grand format.

Soutien aux initiatives locales et associations du territoire

- 11 événements et actions soutenus mettant en avant les produits agricoles locaux : marchés de producteurs, fêtes agritouristiques pour un montant d'aide total de 35800€.
- L'analyse sanitaire des eaux de l'étang de Leucate pour la production d'huîtres conduite par le Comité régional de conchyliculture de Méditerranée.

Aménagement durable et services publics

Des mobilités actives à la gestion des déchets, du cycle de l'eau à l'habitat durable ou encore à l'aménagement du territoire, le Grand Narbonne a placé la transition écologique comme fil rouge de ses politiques de services publics.



Le cycle de l'eau

En 2023, le Grand Narbonne poursuit son programme pluriannuel de travaux afin de sécuriser l'alimentation en eau des communes et d'améliorer la qualité des réseaux d'eau potable et d'assainissement.

Un important programme de travaux concerne également la modernisation et la construction de nouvelles stations d'épuration, afin de doter les communes d'infrastructures performantes et adaptées à l'évolution de la population.

Mise en place de la télérelève

En 2023, le Grand Narbonne lance le déploiement de la télérelève des compteurs d'eau des communes gérées en régie. Ce dispositif modernise le service et consiste à équiper les compteurs d'eau d'un module radio permettant la transmission automatique du volume d'eau consommé par l'abonné. Ainsi, la consommation réelle sert désormais de référence à la facturation.

La télérelève a été déployée dans les communes d'Armissan, Coursan et Vinassan fin 2023. Elle se poursuivra progressivement sur l'ensemble des communes gérées en régie.

Narbonne-Plage: un important chantier de réhabilitation des réseaux d'eau

En amont du projet de rénovation du cœur de Narbonne-Plage, le Grand Narbonne a investi 3 M€ pour un important chantier de **réhabilitation de l'ensemble des réseaux d'eau potable et des eaux usées (réseaux et branchements)**.

Pour le pluvial, la **réhabilitation des canalisations et la pose des branchements** ont été également réalisés.

Ce chantier a présenté différentes contraintes. En effet, la présence d'une **nappe d'eau à très faible profondeur** a nécessité la mise en place **d'un pompage de la nappe permanent et ce, tout au long des travaux**. Il a par ailleurs été réalisé en deux phases en avant et après-saison touristique.



Budget global du cycle de l'eau 2023

Eau potable

4 124 736 € HT investis en travaux divers sur les équipements en eau potable.

93 700 € de subventions.

Eaux usées et assainissement

5 383 719 € HT investis en travaux divers sur les équipements d'assainissement des eaux usées.

241 462 € de subventions.

Pluvial

13 133 325 € TTC investis sur le réseau pluvial.



Les principaux travaux réalisés en 2023

Argeliers / Mirepeïsset

7 000 000 € HT

dont 3 000 000 € en 2023
Construction d'une station d'épuration et des réseaux

Cuxac-d'Aude

740 400 € HT

Réhabilitation des réseaux eau potable et eaux usées de la rue Nelly Olin (tranche 1)

Coursan

900 000 € HT

dont 750 000 € en 2023
Réhabilitation la station d'épuration

Vinassan

215 100 € HT

Réhabilitation des réseaux eau potable et eaux usées du cœur de village

Narbonne

590 000 € HT

Intégration et adaptation du poste de refoulement pluvial dans la passerelle d'accès au musée Narbo Via

208 950 € HT

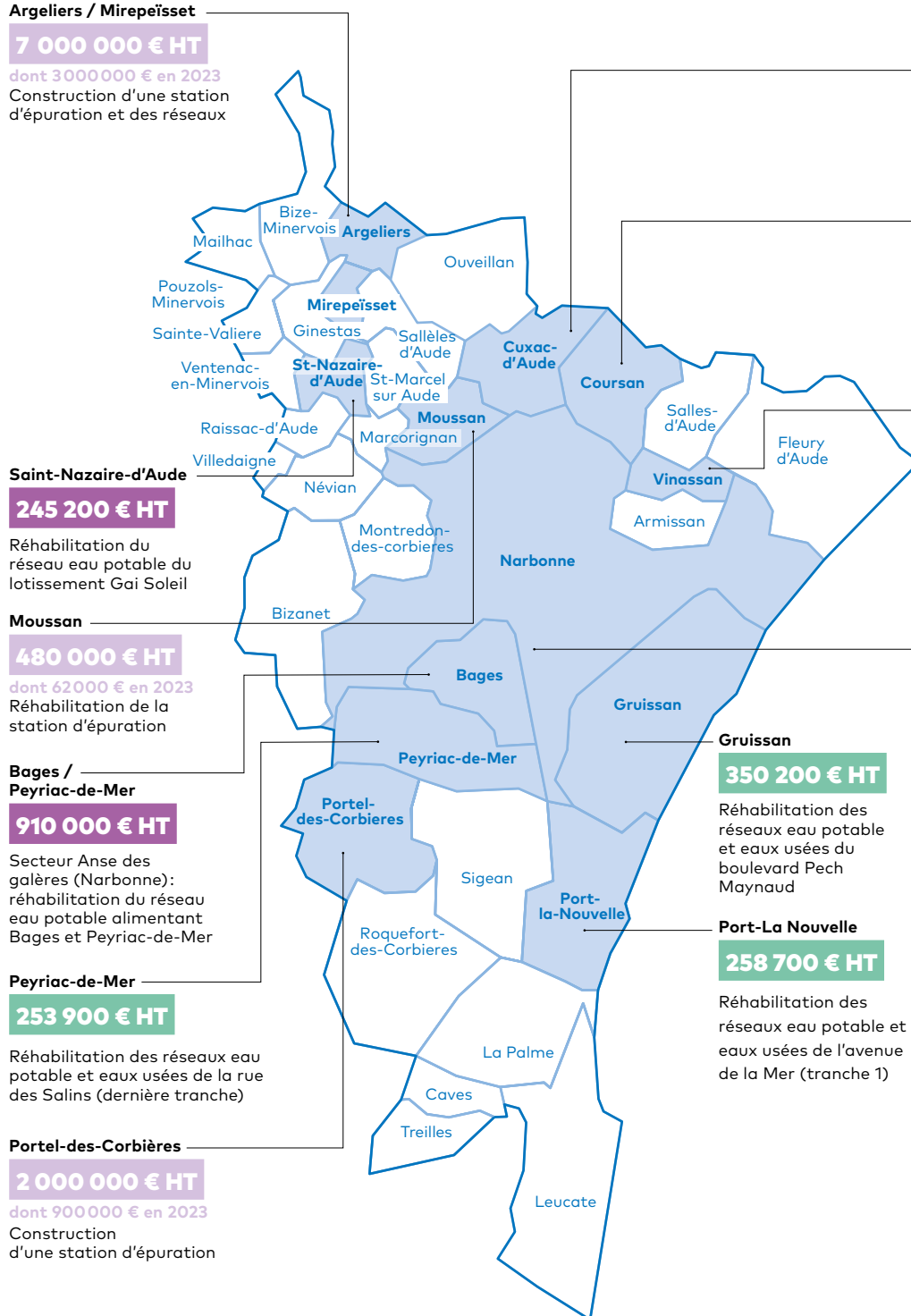
Renouvellement des équipements du poste de refoulement pluvial « PR Bridge »

650 500 € HT

Réhabilitation des réseaux eau potable, eaux usées et pluviales du boulevard de la Méditerranée à Narbonne-Plage

433 000 € HT

Réhabilitation des réseaux eaux potable et eaux usées de la rue Alain-Gerbault à Narbonne-Plage



Saint-Nazaire-d'Aude

245 200 € HT

Réhabilitation du réseau eau potable du lotissement Gai Soleil

Moussan

480 000 € HT

dont 62 000 € en 2023
Réhabilitation de la station d'épuration

Bages / Peyriac-de-Mer

910 000 € HT

Secteur Anse des galères (Narbonne): réhabilitation du réseau eau potable alimentant Bages et Peyriac-de-Mer

Peyriac-de-Mer

253 900 € HT

Réhabilitation des réseaux eau potable et eaux usées de la rue des Salins (dernière tranche)

Portel-des-Corbières

2 000 000 € HT

dont 900 000 € en 2023
Construction d'une station d'épuration

Gruissan

350 200 € HT

Réhabilitation des réseaux eau potable et eaux usées du boulevard Pech Maynaud

Port-La Nouvelle

258 700 € HT

Réhabilitation des réseaux eau potable et eaux usées de l'avenue de la Mer (tranche 1)

L'environnement

En 2023, le Grand Narbonne approuve le Plan local de prévention des déchets ménagers et assimilés (PLDMA) et poursuit sa stratégie afin de réduire l'enfouissement des ordures ménagères et d'améliorer le tri et la valorisation des déchets. Par ailleurs, l'Agglomération prépare la généralisation du tri des biodéchets à partir de janvier 2024 au travers d'une étude préalable à la mise en place des solutions de tri des biodéchets à la source.

La prévention des déchets

Approbation du Plan Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA) par délibération du 11 mai 2023.

Finalisation de l'étude préalable à la mise en place d'un tri à la source des biodéchets sur le territoire.

Partenariat avec l'Éducation Nationale mis en place pour l'élaboration d'un guide des animations du service environnement, cycle de l'eau et transition énergétique.

Écomaison: le dispositif de récupération du mobilier est étendu désormais dans les **18** déchèteries du territoire.

- **3280** tonnes collectées.
- **125367 €** de reversement de l'éco-organisme.

Vente de composteurs individuels en bois et plastique avec l'appui et les conseils techniques du maître composteur: **523** ventes.

Composteurs collectifs installés entre 2019 et 2023, soit un total de **93** sites.

- **52** nouveaux sites de compostage partagé mis en service dont les déchèteries.
- **279** tonnes de biodéchets environ détournées de l'enfouissement, soit environ 3 tonnes par site.

Animations des ambassadeurs du tri: actions de sensibilisation grand public et animations scolaires.

Gestion du tri: 2910 personnes sensibilisées

- **13** animations (marchés, foires, évènementiels, etc.).
- **74** animations avec le stand Citibus.

Gestion du compost: 1421 personnes sensibilisées.

- **3** écoles sensibilisées au compost.
- **3** sessions de sensibilisation encadrants/référents site de compostage.
- **12** animations: évènements, marchés, stand avec Citibus.

Animations de sensibilisation au tri et valorisation des déchets dans les écoles/collèges: 3490 élèves sensibilisés.

- **1** visite Ecopôle lors de l'inauguration du circuit pédagogique.
- **7** visites de déchèteries.
- **27** interventions dans les écoles.



Le tri sélectif des déchets

Collecte de textiles:

- **130** bornes réparties sur le territoire;
- **353** tonnes de textile collectées.

Contractualisation avec 2 nouvelles filières à responsabilité élargie des producteurs (REP) et mise en place progressive de conteneurs de collecte dédiés pour:

- les articles de sport et de loisirs;
- les jouets.

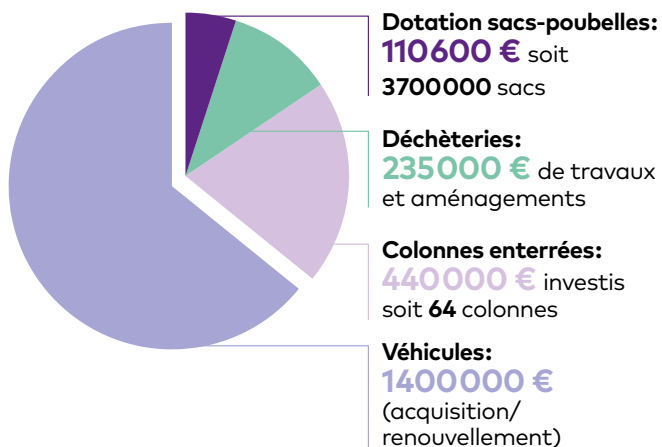
Chiffres clés 2023

96 623 tonnes

de déchets collectés, dont:

- Ordures ménagères: **50 736 tonnes.**
- Déchèteries: **35 511 tonnes** (tout-venant, déchets verts, gravats, cartons, bois).
- Tri sélectif: **10 376 tonnes**, soit:
 - Verre: 5 003 tonnes.
 - Tri sélectif: 5 373 tonnes.

Principaux investissements



Déchèteries

- Mise en place de sites de compostage collectif dans toutes les déchèteries.
- Poursuite de la mise en place d'une nouvelle signalétique (panneaux en hauteur).
- Formation des gardiens « habilitation électrique ».
- Création du quai pour la collecte Écomaison à la déchèterie de Bizanet.
- Mise en place de filets pour limiter les envois de papiers et plastique à la déchèterie de la route de Lunes, à Narbonne.



Aménagement durable et services publics

Les fourrières

Les fourrières animales

À Narbonne

L'association **Au Refuge Pension des Animaux du Narbonnais** (ARPAN) assure l'activité de la fourrière et de refuge animalier pour le compte du Grand Narbonne, sur 28 communes. En 2023, elle a recueilli 789 animaux (511 chiens et 278 chats), dont 61 % provenaient de Narbonne.

Dont: **544 entrées** en fourrière
(415 chiens et 129 chats).

165 abandons directement au refuge.

51 en provenance d'autres associations.

281 restitutions

aux propriétaires (260 chiens et 21 chats).

472 adoptions (234 chiens et 238 chats).

À Port-La Nouvelle

La **fourrière animale** est gérée en régie. Elle recueille les chiens et chats errants de 9 communes du sud du territoire.

Accueil de 74 chiens et 15 chats:

- 43 chiens et 4 chats restitués à leur propriétaire;
- 24 chiens et 4 chats remis à la SPA voisine pour adoption.

Le refuge animalier est confié à la SPA, hébergée dans les locaux du Grand Narbonne. Elle gère les adoptions des animaux issus de la fourrière ou déposés au refuge par leur propriétaire.

110 entrées en provenance de fourrières
(95 chiens, 8 chats et 7 autres).

48 abandons directement au refuge
(43 chiens, 1 chat et 4 autres).

9 en provenance d'autres associations
(4 chiens, 2 chats et 3 autres).

59 adoptions (56 chiens et 3 autres).

En 2023, 15290 € investis sur les deux sites pour la réalisation de travaux de rénovation des bâtiments et d'amélioration des équipements.

Les fourrières automobiles

La fourrière automobile est gérée en délégation de service public par le Garage de l'étang (7 communes) et la société SOS Remorquage Narbonne (30 communes).

641 véhicules enlevés (188 pour le Garage de l'étang et 453 pour SOS Remorquage).

35378 € (3656 € pour le Garage de l'Étang et 31722 € pour SOS Remorquage): coût restant à charge du Grand Narbonne pour le paiement des opérations d'enlèvement des véhicules non récupérés par leurs propriétaires et partant majoritairement à la destruction.

Les mobilités

2023 marque l'adoption du Plan des mobilités actives, une feuille de route ambitieuse visant à doter le territoire d'un maillage performant de liaisons cyclables. Avec des investissements doublés pour l'aménagement de pistes, la sensibilisation et le développement de services pour les cyclistes, le Grand Narbonne poursuit sa stratégie en faveur du développement de moyens de transport alternatifs à la voiture individuelle thermique.

Le réseau Citibus

Les principales actions 2023

Améliorations sur le réseau urbain

- Ligne B: arrêt Pôle universitaire, ajustement du dernier passage pour prise en charge des étudiants terminant à 20h.
- Ligne C: desserte du quartier des Pléiades toute la journée (18 dessertes contre 6 en 2022).
- Citadine 2: circuit prolongé jusqu'au nouveau parking relais Carnot avec trois arrêts supplémentaires: Gare Carnot et Beaumarchais et le nouvel arrêt Parking relais Carnot.

Améliorations sur le réseau interurbain

- Ligne 8: renforcement de l'offre de la ligne 8 les samedis et dimanches du mois de septembre.
- Ligne 10: passage en fixe du départ de Portel-des-Corbières à 9h05 pour Narbonne.
- Ligne 11 et Bus Cool 104 Collège de Coursan: création de l'arrêt Les 3 moulins à proximité de la zone d'activités d'Armissan.
- Ligne 12: création d'un nouvel arrêt desservant la zone d'activités Technoparc Pech Perry qui abrite l'Hôpital privé du Grand Narbonne à Montredon-des-Corbières, 6 jours sur 7, avec 13 allers et 16 retours par jour.
- Ligne 18: passage en fixe du départ de La Palme à 8h30 pour Narbonne.
- Ligne 21: passage en fixe du départ de Bize-Minervois à 9h05 pour Narbonne.

Améliorations Citibus des plages

- Ligne Été 9: passage en fixe des départs de 7h10 en direction de Narbonne et de 17h05 en direction de Marcorignan.
- Ligne Été 12: passage en fixe des départs de 7h55 de Névia et de 8h de Bizanet en direction de Narbonne, et du départ de 19h30 du Pôle de Montredon-des-Corbières.



Information voyageurs et site internet: citibus.fr



La vente en ligne
5777
ventes



1816580
SMS
d'alerte envoyés



Le site internet
482780
visites



L'agence mobile
114
déplacements

Chiffres clés 2023

15449872 €: coût de la DSP

1421828 €: recettes commerciales

3099000 km commerciaux

5114364 voyages

113 véhicules + **4** véhicules contractuels

Développer les mobilités actives et l'intermodalité

Principales actions en 2023

- **Adoption du Plan des mobilités actives (2022-2040), feuille de route qui définit** notamment les itinéraires cyclables visant à connecter les différents pôles d'attraction du territoire, 11 itinéraires structurants, soit 245 km, dont 137 km de voies à aménager à l'horizon 2040 et un investissement moyen de 12 M€ jusqu'en 2029, soit 2 M€ investis en moyenne tous les ans.
- **Accompagnement de 14 communes dans les réponses à des appels à projets vélo :**
 - 9 communes lauréates de l'appel à projets AVELO 2.
 - 2 communes lauréates de l'appel à projets Fonds mobilités actives pour des travaux d'aménagements cyclables.
 - 4 communes lauréates de l'appel à projets AVELO 3.
 - 2 communes lauréates de l'appel à projets Marche du quotidien.
- **Fête du vélo :** organisée à l'occasion de la semaine européenne de la mobilité à Narbonne, une journée de sensibilisation et d'animations pour encourager la pratique du vélo.
- **Mise en place d'équipements pour faciliter l'usage du vélo :**
 - 33 box installés sur le territoire sur des pôles stratégiques et les quartiers prioritaires.
 - 2 box collectifs de 6 places pour permettre le stationnement des résidents dans les centres anciens.
 - 12 totems de réparation installés sur les liaisons cyclables ou à proximité de box à vélos.
- **Pôles d'échanges multimodaux (PEM) pour rendre les gares plus accessibles aux différents usagers et favoriser l'intermodalité :**
 - Poursuite des études de faisabilité du PEM de Leucate – La Franqui (80000 € HT).
 - Reprise de l'étude de programmation et d'aménagement du PEM de Narbonne (188310 € HT).



PISTES CYCLABLES

Finalisation de la Voie douce La Franqui – Leucate village

Lancés en 2022, les travaux de cette nouvelle voie bidirectionnelle de 2,2 km de long s'achèvent pour relier la gare de la Franqui au cœur du village de Leucate. La voie bénéficie d'un revêtement écologique à base de liant végétal et d'un grand soin apporté à l'intégration paysagère et aux équipements (rampes et passerelles en bois).

Montant: 620000 €
cofinancement de l'État, de la Région Occitanie et du Conseil départemental de l'Aude dans le cadre de France Relance



Zap Narbonne

Grâce à un partenariat entre le Grand Narbonne et Vinci Autoroute, les habitants du territoire adhérents au ZAP Narbonne peuvent bénéficier de la gratuité entre les péages de Narbonne Est et Narbonne Sud sur les 22 premiers trajets du mois, puis de 50 % du 23^e au 44^e trajet.

En 2023

- **85000 € :** participation du Grand Narbonne
- **2877** utilisateurs/mois
- **24749** voyages/mois

La Transition écologique

Engagé dans la transition écologique, le Grand Narbonne poursuit les actions liées au Plan climat air énergie territorial qui est co-porté avec le Parc naturel régional de la Narbonnaise en Méditerranée. Développement des énergies renouvelables, actions de sensibilisation, économies d'énergie et développement des stratégies en matière d'économie circulaire marquent l'année 2023.

Les principales actions 2023

Sensibilisations dans les écoles et sur le territoire

Animation de sensibilisation dans le cadre du Plan climat air énergie territorial

70 classes avec des animations sur les énergies renouvelables, l'eau et le tri sélectif.

900 personnes lors d'événements (Foire de printemps, Tempora, marchés...).

Cadastre solaire

Plus de 1400 connexions à cet outil gratuit permettant de calculer le potentiel d'énergie renouvelable de sa toiture en détaillant les coûts et la durée d'amortissement (<https://narbonnaise.cadastre-solaire.fr>)

Capteurs de pollen

Installation de trois capteurs de pollen à Narbonne, Port-La Nouvelle et Coursan pour connaître la nature des pollens présents dans l'air. Les informations sont accessibles à tous et en temps réel, via l'application gratuite Live pollen.



Économie Circulaire: obtention de la première étoile

Adhérent à la démarche **Territoire Engagé en Transition Écologique (TETE)** aux côtés de l'Ademe, le Grand Narbonne

poursuit la réalisation d'un contrat d'objectifs territorial. Son ambition est de progresser de façon objective et mesurée par des auditeurs externes en matière de climat-air-énergie et d'économie circulaire.

► En 2023:

Le premier audit réalisé sur le diagnostic territorial permet de mesurer l'engagement en matière d'économie circulaire de la Communauté d'agglomération: avec un score de 32,1 %, elle accède ainsi à la première étoile du label. Cette reconnaissance salue les actions et stratégies déjà élaborées et flèche les chantiers à réaliser d'ici fin 2025. Elle rapporte une subvention de 175000 €.

Schéma directeur immobilier et énergie (SDIE) et poste d'économiste de flux

Recrutement d'un économiste de flux rattaché au service patrimoine du Grand Narbonne pour contribuer à guider les travaux d'amélioration énergétique à porter dans les bâtiments gérés par l'Agglomération et réduire ainsi les consommations. Le Grand Narbonne est lauréat d'un appel à projets de l'Ademe, bénéficiant ainsi d'un accompagnement sur trois ans pour définir et mettre en œuvre son Schéma directeur immobilier et énergie (SDIE).

Urbanisme durable

La désimperméabilisation des sols

Le Grand Narbonne poursuit l'accompagnement des communes dans leurs projets de désimperméabilisation des sols et de végétalisation.

En 2023,

Des travaux ont été menés dans les écoles élémentaires Lucie-Aubrac à Moussan et Jean-Macé à Narbonne et à l'école maternelle Danielle-Casanova à Coursan.

Ils ont été réalisés avec le soutien financier de l'Agence de l'Eau, de la Région Occitanie et du Département de l'Aude. Cela fait suite aux études de faisabilité menées par Safege et ART Paysagistes, Grains d'Art, Aude Nature et EPOPS Biodiversité, dans le cadre du marché passé par le Grand Narbonne, cofinancé par l'Agence de l'Eau et la Région Occitanie.



Les autorisations du droit des sols

Le Grand Narbonne assure l'instruction des autorisations d'urbanisme de 29 communes du territoire. En 2023, le service affiche une légère baisse d'activité liée à la reprise ponctuelle par les communes de certaines autorisations d'urbanisme.

Chiffres clés 2023

- **1387** dossiers (contre 1450 en 2022):
 - ▶ **454** permis de construire;
 - ▶ **775** déclarations préalables;
 - ▶ **114** certificats d'urbanisme;
 - ▶ **36** permis d'aménager;
 - ▶ **8** permis de démolir.
- **219913 €** de recettes.

Fonds de concours

Le Grand Narbonne soutient les communes dans leurs projets d'investissements qui participent à la réalisation du projet de territoire. Elles peuvent bénéficier d'une participation jusqu'à 300 000 € pour la réalisation de leurs projets, sur la durée du mandat.

En 2023

22 communes ont bénéficié de fonds de concours.

29 projets ont été soutenus.

Près de 11 M€ de travaux avec une aide financière globale de plus de 1,80 M€.

Habitat

Soutenir la production de logements sociaux

Le Grand Narbonne soutient le développement de l'offre locative sur le territoire par le biais de subventions et de garanties d'emprunts accordées aux bailleurs sociaux.

En 2023

- **85 logements livrés** en majorité dans les communes de Coursan, Sigean, Ginestas, Sallèles-d'Aude et Gruissan, pour **378 500 € de subventions versées** aux bailleurs sociaux.
- **884 500 €** de subventions réservées par le Grand Narbonne pour la future livraison de **15 opérations** (141 logements).
- **170 000 € de fonds dédiés au déficit d'opérations en centre ancien engagés** pour les opérations La Forge à Moussan et Montestruc à Leucate et **280 000 € versés** pour les opérations Le Sigismond à Sigean et l'aide à l'acquisition foncière de l'ancienne gendarmerie Roger à Narbonne.
- **Près de 6 M€ d'emprunts garantis** pour la construction et/ou l'acquisition et l'amélioration de 188 logements.
- **Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU Les Peupliers)** de Narbonne: le projet d'habitat privé comprenant 21 habitations individuelles organisées autour d'un espace vert proposé par SM Promotion est retenu. Le permis de construire est déposé et le foncier cédé par Domitia Habitat.



Maison de l'Habitat

La Communauté d'agglomération anime une Maison de l'Habitat pour améliorer l'accès au service public sur toutes questions liées à l'habitat.

En 2023

- **1750 contacts pris avec les conseillers rénovation** du service habitat du Grand Narbonne pour un projet de rénovation.
- **27 ateliers/animations** à destination du grand public, des collectivités et des professionnels du bâtiment.
- **7 guichets itinérants de proximité** à Port-Leucate, Narbonne, Narbonne-Plage, Bages, Gruissan et Pouzols-Minervois.
- Développement d'un **catalogue d'animations**: expo (pop-up réno), matériaux démonstratifs (mallettes d'enduits, isolants), escape game.
- Lancement de la **lettre d'information mensuelle** de la Maison de l'Habitat.

Lutter contre le logement indigne

Avant de mettre un logement à la location, les propriétaires des secteurs concernés doivent obtenir une autorisation préalable à la mise en location (APML - permis de louer) depuis avril 2019.

En 2023

- **13 communes concernées par le permis de louer**: Bize-Minervois, Coursan, Cuxac-d'Aude, Fleury d'Aude, Portel-des-Corbières, Roquefort-des-Corbières, Saint-Marcel-sur-Aude, Sigean, Marcorignan, Mailhac, Moussan, Ouveillan et Sainte-Valière: 115 permis de louer délivrés suite à une visite-diagnostic du logement.
- Détection et accompagnement des situations de logements potentiellement indignes: soit 39 situations de locataires traitées, 1 situation de propriétaire occupant et 2 îlots insalubres.
- **1 commune en délégation de compétence** (Narbonne) et un partenariat avec la Ville de Narbonne pour la réalisation des visites.

Nouveau programme d'intérêt général (2023 – 2025)

Le nouveau PIG reprend les objectifs du précédent programme avec des objectifs quantitatifs revus à la hausse pour l'autonomie.

Autonomie des personnes à mobilité réduite (ou âgées et handicapées)

- **85 propriétaires** ont été accompagnés pour réaliser des travaux d'adaptation de leur logement liés à un handicap ou à la perte d'autonomie.
- **60 625 € de subventions réservées** par le Grand Narbonne.

Rénovation énergétique de l'habitat

- Accompagnement de **1100 projets de rénovation énergétiques** de particuliers et 4 copropriétés (9,20 M€ de travaux estimés).
- **67 projets** ont reçu un audit thermique via le dispositif « Rénov'Occitanie ».
- **128 000 € de primes énergie** pour l'utilisation d'isolants biosourcés, les panneaux photovoltaïques en autoconsommation, l'atteinte du niveau BBC.
- **17 000 € de primes** ont été accordés dans le cadre du programme « Mon Coach EcoLogis » piloté par le CD11.
- Retour d'expérience de l'initiative nationale « Ensembliers solidaires » : 4 chantiers pour **170 950 € de travaux aidés à 90 %**.



Mobilisation des logements vacants et mise sur le marché de logements à loyers accessibles

- **3 projets** accompagnés pour la création de 4 logements.
- **58 875 € de subventions réservées** par le Grand Narbonne.



Patrimoine et façades

Deuxième année de l'action façades (2022-2025) déployée dans **18 communes volontaires de la mission centres anciens** :

- **9 chantiers réalisés.**
- **22 nouveaux conseils techniques délivrés in situ** pour le ravalement respectueux d'immeubles anciens.
- **243 127 € de subventions réservées** pour 356 500 € de travaux de restauration.
- Poursuite de l'accompagnement financier du dispositif de ravalement obligatoire porté par la commune de Coursan et de l'accompagnement financier des projets de restauration dans le périmètre Action Cœur de Ville à Narbonne.
- Participation à la **seconde édition du forum « Chaux devant! » dédié aux techniques des enduits traditionnels à la chaux**, à Gruissan.
- **Formation artisans et architectes** aux enduits et peintures traditionnelles à la chaux, en partenariat avec la CAPEB de l'Aude.
- Avec le soutien de l'École d'Avignon, réalisation d'un **inventaire patrimonial concernant les menuiseries et les ferronneries traditionnelles**. Étude et outils financés à 100 % par la DRAC Occitanie.

Accueil des gens du voyage

Le Grand Narbonne assure l'aménagement et l'entretien d'une aire d'accueil permanente de 32 places à Cap de Pla à Narbonne, dont la gestion est assurée par Vago, délégataire. En 2023, l'aire fonctionne correctement, grâce au travail commun avec le délégataire et les forces de sécurité qui permet une communication avec les occupants. La police municipale de Narbonne poursuit un travail de prévention par des patrouilles régulières sur le site. De son côté, le délégataire poursuit également son travail de scolarisation des enfants.

En 2023,

le bureau d'études assure une étude de faisabilité pour la création d'une aire d'accueil de grand passage sur le territoire du Grand Narbonne.

Les Pompes funèbres

Unique opérateur funéraire de l'Aude certifié NF "services funéraires et organisation d'obsèques", les Pompes funèbres du Grand Narbonne voient leur label renouvelé en 2023. Ce label reconnaît la qualité des prestations, des services et le professionnalisme de ses agents depuis 2014 sans discontinuer. Ainsi, le service public des Pompes funèbres du Grand Narbonne propose un accompagnement complet aux familles endeuillées avec des prestations de qualité au prix le plus juste. Il dispose d'une équipe de quinze agents, composée de chauffeurs porteurs, maîtres de cérémonies et de conseillers funéraires formés et qualifiés.

Activité du service pour l'année 2023

- **660 cérémonies.**
- Des parts de marché stables.
- Des **recettes en progression +2 M€.**
- **Taux de crémation** sur l'année **+ 51 %.**
- **Augmentation de 35 %** du nombre d'**articles souvenir** et de **gravures.**



Le funérarium du Grand Narbonne

Le funérarium du Grand Narbonne est ouvert à l'ensemble des familles et des opérateurs funéraires du territoire. Il comprend un espace doté de quatre salons funéraires adaptés au recueillement. Ses espaces techniques permettent d'effectuer la préparation des défunts dans les meilleures conditions d'hygiène et de sécurité.

Afin d'améliorer l'accueil des familles et d'adapter le bâtiment aux nouvelles pratiques, le Grand Narbonne lance un chantier **d'agrandissement** de 300 m² du centre funéraire en 2023. Le projet, d'un montant de plus **d'1 M€**, comprend la construction d'une **salle de cérémonie** omni-culte d'une capacité d'accueil de 100 personnes et la **création de deux salons funéraires** supplémentaires.

533 admissions au funérarium en 2023.

Culture et loisirs

L'année est marquée par le début de deux projets structurants pour deux équipements phares pour la culture et les loisirs du Grand Narbonne: le réaménagement global de la Médiathèque pour ses 20 ans et une réhabilitation globale de l'Espace de liberté.



Développement culturel

9^e édition du Salon du Livre

Le Salon 2023 a retrouvé le mois de mai, période initiale de cet événement incontournable de la vie culturelle de l'Agglomération. De nombreux écrivains et intervenants étaient au rendez-vous du public, parmi lesquels l'auteur de polar à succès Roger Jon Ellory, Lydie Salvayre, lauréate du Prix Goncourt, la comédienne Marie-Christine Barrault, l'animateur télé Xavier de Moulins ou encore Guilhem Guirado, ancien capitaine du XV de France. En amont, deux rencontres littéraires ont été présentées à la Médiathèque lors de l'Avant-salon: un concert littéraire avec Pierre Ducrozet et une rencontre avec Brigitte Giraud, Prix Goncourt 2022.

Les nouveautés 2023 :

- une soirée dédiée au manga avec les éditions Kana;
- des ateliers d'écriture pour enfants et adultes;
- une balade guidée à la découverte des plantes sauvages comestibles,
- un espace dédié aux loisirs créatifs et aux jeux conviviaux et familiaux.

Chiffres clés 2023

85 auteurs.

14 éditeurs et libraires régionaux.

10000 visiteurs.

3000 livres vendus.

soit **44800 €** de chiffre d'affaires (contre 38000 € en 2022).



La Tempora: 13^e édition

La Tempora, festival culturel itinérant et gratuit, introduit pour sa 13^e édition de nouvelles actions autour du développement durable, en collaboration avec le service Transition énergétique. La manifestation s'ouvre également à la diversité artistique et culturelle grâce à un partenariat avec l'ensemble des galeries d'arts de Bages, au déploiement de la Micro-Folie du Grand Narbonne durant la première semaine du festival, à des dégustations vigneronnes, et renforce son objectif de proximité avec un concert donné à l'Ehpad de Cuxac-d'Aude.

Chiffres clés 2023

12 dates (dont 1 annulée pour mauvais temps).

6549 spectateurs.

200000 € de budget.

34000 € de retombées économiques.

Théâtre + Cinéma

L'année 2023 marque le démarrage d'un nouveau projet avec, à partir de septembre 2023, la première saison programmée par son directeur. La fréquentation globale de l'établissement est en hausse, grâce notamment à l'augmentation du nombre de présentations à des groupes, à la promotion de l'abonnement et au développement des partenariats.

En 2023, la Scène Nationale commence à renforcer ses actions sur le territoire, un des axes forts du nouveau projet: près de la moitié des communes ont reçu un spectacle et un dialogue régulier a été mis en place avec les élus et associations du territoire. La stratégie de renouvellement des publics est également au cœur du projet de l'établissement. Elle vise à une meilleure appropriation de la Scène nationale par les habitants du Grand Narbonne et au-delà.

La préparation du changement de mode de gestion de la Scène nationale, d'une structure privée associative à une structure publique de type EPCC (établissement public de coopération culturelle), est entamée. Un travail de concertation et de planification est mené par l'Agglomération avec l'État (ministère de la Culture), la Région Occitanie, le Département de l'Aude et la Ville de Narbonne.

900 000 €:

Montant de la subvention annuelle versée par le Grand Narbonne à l'association gestionnaire.



En 2023:



SPECTACLE VIVANT

Entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2023, la Scène nationale Grand Narbonne a proposé:

37 spectacles (dont **6** jeune public);
136 représentations (dont **77** jeune public);
29 879 spectateurs.



CINÉMA

281 films pour **841** séances.
3 retransmissions de concerts/événements de la Comédie Française.
35 491 spectateurs.

En 2023, la fréquentation totale (dont actions culturelles et mise à disposition de salles) est de 81 000 spectateurs.



THÉÂTRE + CINÉMA, ITINÉRANCE ET PROXIMITÉ

Programmation sur le territoire et dans le cadre de dispositifs territoriaux:

- dans 20 communes du territoire: 8 spectacles pour 24 représentations;
- 4 200 spectateurs.

Les présentations de saison pour des publics ciblés:

dans 11 communes de l'agglomération, pour des élus et des responsables d'associations: Bages, Bizanet, Bize-Minervois, Cuxac-d'Aude, Gruissan, Sigean, Mirepeïsset, Port-La Nouvelle, Raïssac-d'Aude, Saint-Nazaire-d'Aude, Salles-d'Aude.

Le spectacle vivant présenté sur le temps scolaire:

- 14 spectacles pour 81 représentations;
- 10 604 spectateurs accueillis, de la maternelle à l'enseignement supérieur.

La Médiathèque du Grand Narbonne

En 2023, la Médiathèque entame un vaste chantier de réaménagement intérieur qui nécessite sa fermeture à la fin du mois d'août. L'établissement ouvre une bibliothèque éphémère et renforce ses actions culturelles hors-les-murs en délocalisant sa programmation sur le territoire intercommunal.

2 M€ investis pour le réaménagement de la Médiathèque

La Médiathèque du Grand Narbonne est un équipement culturel prisé, fort d'un fonds de plus de 180 000 références et d'une politique d'animation dynamique sur site et hors-les-murs. Pour ses vingt ans, un ambitieux programme de réaménagement de l'établissement est engagé afin de répondre à l'évolution des pratiques et des attentes des usagers, de renouveler les liens avec et entre les publics et de faire du site un lieu de vie et d'échanges ouvert à tous.

La rénovation du bâtiment, la réorganisation des collections et la redistribution des espaces sur les trois niveaux, représentant un investissement de 2 M€, impliquent une fermeture totale de la Médiathèque à partir du 31 août. Jusqu'à l'achèvement des travaux, la quasi-totalité des services de la Médiathèque sont maintenus. Une bibliothèque éphémère est installée sous le chapiteau du Palais du travail.

Déménagement des collections

- **89 300 documents stockés** au Centre technique municipal sur armoires roulantes et bacs.
- **10 000 documents sélectionnés** pour créer la Bibliothèque éphémère.
- **30 000 documents entreposés** dans les réserves de la Médiathèque pour y être re-cotés.



Conception et mise en œuvre du nouveau plan de classement thématique

- Les secteurs sont remplacés par des espaces identifiés par des couleurs et une nouvelle signalétique.
- Les documentaires sont désormais identifiés par une cote alphabétique (abandon de la classification Dewey).
- 67 700 documents re-cotés par les bibliothécaires en 5 mois.

Ouverture de la Bibliothèque éphémère sous le chapiteau du Palais du travail

- Services assurés: prêts/retours de documents, récupération des réservations (acheminées par la navette), consultation de la presse et animations culturelles
- Du 19 septembre au 31 décembre 2023:
 - 319 nouveaux abonnements / 981 réabonnements.
 - 47 812 prêts et 48 256 retours.
 - Environ 24 000 documents acheminés par le personnel dans des caddies (soit environ 1600 voyages entre la bibliothèque éphémère et la Médiathèque).

Principales actions culturelles

Hommage à Pierre Reverdy (septembre 2023 - avril 2023)

- Concours de livres d'artistes autour de l'exposition sur le poète: 21 livres en compétitions, 6700 votes exprimés.
- Création musicale au Théâtre + Cinéma scène nationale Grand Narbonne « Pêcheurs d'étoiles – Pescaire d'estelas » par Sandra Hurtado-Ros et Gérard Zuchetto avec l'orchestre de chambre Cantic Sinfonic et Trob'Art productions.

2^e édition de L'avant Salon du livre en deux temps

Le concert littéraire avec l'auteur Pierre Ducrozet et le musicien Rubin Steiner à partir du roman *Variations de Paul* (Actes Sud) et la rencontre avec Brigitte Giraud, Prix Goncourt 2022, autour de son roman *Vivre vite* (Flammarion).

Résidence « Ateliers livres d'artistes pour les tout-petits » avec Pascal Humbert

- 17 ateliers (8 pour 0-4 ans, 8 pour 3-5 ans, 1 pour l'équipe Médiathèque).
- 5 communes / 13 établissements partenaires (crèches, écoles maternelles, centre social, etc.).

Exposition virtuelle « Il était une fois... la bibliothèque de Narbonne » à l'occasion des Journées Européennes du Patrimoine.

La Fête du conte et de l'imaginaire

- 12 spectacles (14 représentations) délocalisés dans 13 communes du territoire.
- Sensibilisation au handicap auditif et à la langue des signes avec deux spectacles.



"Phénomène Manga", à l'occasion du Salon du livre: exposition L'histoire du manga & collections particulières, trois projection de films d'animation: *Métropolis*, *Le voyage de Chihiro*, *Paprika*, accueil des éditions Kana et des auteurs Cab et Arnaud Dollen lors de l'inauguration

Nouveautés

• Les Rencontres « TerrÉveil »

Trois rencontres littéraires et artistiques au cœur des vignobles: « Frissons au bord du canal du Midi » avec Manuel Garcia, Cyrille Marche et Bernard Gimenez au Domaine de l'Herbe Sainte; « Fils du Languedoc » avec Jean-Pierre Grotti, Joanda et Nathalie Dento au Château Prat-de-Cest; « Ma petite Occitanie » avec Alain Monnier, Bruno Perren et Nathalie Dento au Château de Marmorières.

• Le cycle « Un livre, un auteur »

Rencontre d'auteurs en partenariat avec la librairie Libellis et la Maison des arts de Bages, avec le soutien financier d'Occitanie Livre et Lecture, avec Éric Chevilliard, Gaëlle Josse, Laurent Cavalié et Marie Coumès.



ACTIONS CULTURELLES

56 manifestations.

4585 spectateurs accueillis.

Chiffres clés 2023

Médiathèque du Grand Narbonne:

273416 prêts soit 1125 prêts / jour.

9368 abonnés dont 1714 nouveaux inscrits (soit 18,3 %).

25147 réservations enregistrées à la Médiathèque.

Réseau de lecture publique:

53377 documents ayant transité par la navette documentaire (+13,55 % par rapport à 2022).

19111 sacoches transportées par le prestataire La Poste (+ 17,23 % par rapport à 2022).

47272 réservations en ligne (+ 4,32 % par rapport à 2022).



Le Patio des Arts du Grand Narbonne

Avec la poursuite des partenariats avec les équipements culturels du territoire, des dispositifs d'éducation artistique et culturelle et de la diffusion des projets pédagogiques, en 2023, le Patio des Arts consolide son activité tout en entamant une réflexion collective sur un nouveau projet d'établissement.

Premiers jalons d'un nouveau projet d'établissement

En 2023, les équipes du Patio des Arts posent les bases d'un nouveau projet d'établissement en phase avec sa structuration encore jeune (fusion en 2020-2021 du conservatoire de musique et d'art dramatique et de l'école d'arts plastiques) et les enjeux de l'enseignement artistique d'aujourd'hui.

Un travail de fond a été mené par plusieurs groupes de travail sur les thèmes suivants.

- **Structuration d'une offre d'éducation artistique et culturelle** à destination des communes du territoire et déploiement de huit dispositifs d'orchestre à l'école sur le territoire.
- **Réflexion et déploiement d'une approche globale et collective de l'enseignement** via les dispositifs Gruppetto ou les Pépinières.
- **Généralisation des parcours croisés d'éveil et d'initiation** (musique/arts plastiques; théâtre/arts plastiques).
- **Évolution de la structuration des parcours d'études:** cycle 2 modulaire, cycle 3 diplômant et non diplômant.
- **Valorisation de la « filière voix »** comme un parcours d'études diplômant.
- **Développement de la diffusion** des projets pédagogiques et concerts éducatifs sur le territoire du Grand Narbonne.

Ce travail de concertation a permis de dégager les axes d'un nouveau projet d'établissement permettant de se projeter à l'horizon 2030 :

1. L'éducation artistique et culturelle comme socle du projet.
2. Innovation pédagogique et création artistique: une résidence artistique permanente.
3. Un (tiers)-lieu de vie, vecteur de lien social et épiceutre d'un rayonnement local et régional.

Les principales actions 2023

- **Le Patio a été centre d'examen du Réseau Occitanie Méditerranée** pour les entrées en classes préparatoires à l'enseignement supérieur (CPES) et les unités d'enseignement instrumental du diplôme d'études musicales (flûte et guitare).
- **Présentation de deux élèves à l'entrée en CPES, qui ont été reçus.**
- **Création à la rentrée 2023 des « Pépinières »** en accordéon et en guitare, sur le principe de la classe unique globalisée.
- **Refonte du cycle 3 diplômant:** modularité et valorisation d'un projet personnel.
- **Refonte complète et mise à jour du règlement des études dans les trois domaines artistiques:** musique, arts plastiques et théâtre.

Travaux

- Rénovation des façades (1^{re} tranche): **320 000 €** cofinancés par le Grand Narbonne, la Région Occitanie et l'État.
- Réfection de la toiture de l'aile nord (**60 000 €**).
- Remplacement de la chaudière gaz et de la panoplie hydraulique (**100 000 €**).
- Rénovation de bureaux et de la salle Messian (**20 000 €**).
- Requalification d'un local de stockage en loge (**15 000 €**).

Chiffres clés 2023

1495 inscrits à la rentrée 2023 (+7,7 %).

155 manifestations de restitution des projets, au Patio des Arts et sur le territoire, en 2022-2023.



Enseignement artistique spécialisé et éducation artistique et culturelle

Poursuite de la politique d'éducation artistique et culturelle (EAC)

L'offre d'éducation artistique et culturelle du Patio des Arts est développée depuis plusieurs années sur le territoire. **Huit dispositifs** d'orchestres à l'école sont déployés sur le Grand Narbonne et animés par une équipe de **plus de vingt-cinq enseignants**.

Poursuite des interventions en milieu scolaire classique

Les interventions en milieu scolaire proposées par le Patio des Arts se déroulent dans les écoles élémentaires sur l'ensemble du territoire et permettent aux élèves de pratiquer un art, d'apprendre à jouer, à manipuler, à explorer et à découvrir différentes pratiques artistiques.

Chiffres clés 2022-2023

1568 heures déployées sur les dispositifs d'orchestres à l'école (**8 orchestres**, **217 élèves**).

261 heures déployées sur les projets d'interventions en milieu scolaire en arts plastiques et/ou musique (**300 élèves** de **15 écoles élémentaires**).



TEMPS FORTS

- **Cycle de rencontres, stages et masterclasses** (les guitaristes Tristan Manoukian et Rémi Jousset, la compagnie de danse contemporaine Portes Sud, l'artiste plastique Clara Langelez, le Local Brass Quintet, le chef de chœur Loïc Pierre).
- **Nouvelles éditions de grands rendez-vous**: la Semaine de la guitare, 2^e édition de la semaine « Bazarts: rencontres, improvisation, création », 10^e édition de la Semaine des chœurs, « Le Patio en fête », « Le Patio débarque ».
- **Des nouveautés**: 1^{re} édition du festival « **Le Patio monte le son** », résidence et premier concert de l'atelier de musique ancienne ouvert en 2022.
- **Participation aux manifestations nationales**: la Nuit de la lecture, la Nuit des conservatoires, la Nuit des musées.
- **Des créations**: Le Livre vermeil de Montserrat et L'Étrange Noël de M. Jack au Théâtre + Cinéma, création de la première partie du spectacle Infinity du chœur Les Conférences Vocales, The Littles, à la recherche du Sergent Poivre.



Espace de liberté



En 2023, l'Espace de liberté lance la procédure de consultation et de négociation du projet initial de réhabilitation du site.

Ce programme de travaux sera revu en 2024, suite au partenariat Grand Narbonne-Grands Buffets, visant à faire de l'établissement le premier site de loisirs de l'Occitanie.

L'Espace de liberté a désormais retrouvé sa fréquentation d'avant la crise sanitaire, avec plus de 310 000 entrées. Le bassin extérieur chauffé de 50 mètres, est fermé au public sur les quatre premiers mois de l'année pour des raisons écologiques et économiques.

Chiffres clés 2023

► Espace de liberté

Piscines: **137 000** entrées.

Patinoire: **43 400** entrées.

Bowling: **133 000** entrées.

Recettes: **1,65 M€.**

Piscine communautaire de Fleury d'Aude

En 2023, la piscine poursuit ses activités afin de renforcer l'offre sur l'aisance aquatique pour tous publics et de développer événements et animations pour faire de l'établissement un véritable lieu de vie. La fréquentation de la piscine est en légère progression.



Les actions principales 2023

- **Lancement de la procédure de consultation et négociation** avec les groupements candidats au programme de travaux de réhabilitation du site.
- **Réévaluation de l'enveloppe budgétaire** liée à la nature et à la dimension des offres dans le cadre du programme de travaux.
- **Revalorisation de la rémunération des salariés** et création d'une prime de performance.
- **Vente des kartings sur glace** (fin de vie).
- **Rétablissement de la zone d'évacuation du public** en cas de situation d'urgence.
- **Fermeture du bassin extérieur de 50 m durant quatre mois en 2023** (de janvier à avril), afin de réduire les consommations énergétiques nécessaires pour chauffer l'eau à 27° (économie de 800 000 kWh, soit la consommation de 360 personnes sur un an). L'opération sera renouvelée en décembre 2023.
- **Installation de cinq caméras de vidéosurveillance** pour renforcer la sécurité.

Travaux d'entretien réalisés en 2023 :
près de **28 600 € HT.**

En 2023:

- Sécurisation des plages du bassin de Fleury d'Aude, restructuration de la zone vestiaire et zone office pour le personnel: **20 000 €.**
- Poursuite du développement de l'offre sur les cours d'aquaphobie pour adultes.
- Priorisation des cours de natation des vacances pour les enfants non-nageurs.
- Programmation des classes bleues (maternelles) pour appréhender le milieu aquatique en grande profondeur.
- Poursuite de la modernisation du projet pédagogique pour les écoles maternelles et élémentaires.
- Événements: journée de prévention contre les noyades, participation aux forums des associations de Fleury d'Aude et Salles-d'Aude, participation aux journées nationales.

Fréquentation: 20 800 entrées.

INFORMATION

Le présent rapport dresse un bilan synthétique de l'action de la Communauté d'agglomération du Grand Narbonne.

Ce document constitue un outil de référence à l'intention des délégués communautaires et conseillers municipaux des communes membres.

Le présent rapport a été établi en application de l'article L.5211-39 du *Code Général des Collectivités territoriales*.

Édité par Le Grand Narbonne,
Communauté d'agglomération
Hôtel d'agglomération
12 bd Frédéric Mistral
CS 50100
11785 Narbonne CEDEX
Tél.: 0468581458
Fax: 0468581459
www.legrandnarbonne.com

Directeur de la publication:
Bertrand Malquier

Photographies:
©Le Grand Narbonne
©Studio Vost
©OT Côte du Midi

Tous droits réservés

Réalisation:
Agence inconito
RCS Toulouse B 387987811
<http://www.inconito.fr/>
Imprimerie:
Imprimerie De Bourg Narbonne
Papier Galaxi mat 250 g et 135 g.

LE GRAND NARBONNE

Communauté d'Agglomération

12 bd Frédéric Mistral

CS 50100

11785 Narbonne CEDEX

Tél.: 04 68 58 14 58

Fax: 04 68 58 14 59

www.legrandnarbonne.com

ARGELIERS
ARMISSAN
BAGES
BIZANET
BIZE-MINERVOIS
CAVES
COURSAN
CUXAC-D'AUDE
FLEURY D'AUDE
GINESTAS
GRUISSAN
LA PALME
LEUCATE
MAILHAC
MARCORIGNAN
MIREPEÏSSET
MONTREDON-DES-CORBIÈRES
MOUSSAN
NARBONNE
NÉVIAN
OUVEILLAN
PEYRIAC-DE-MER
PORT-LA NOUVELLE
PORTEL-DES-CORBIÈRES
POUZOLS-MINERVOIS
RAÏSSAC-D'AUDE
ROQUEFORT-DES-CORBIÈRES
SAINT-MARCEL-SUR-AUDE
SAINT-NAZAIRE-D'AUDE
SAINTE-VALIÈRE
SALLÈLES-D'AUDE
SALLES-D'AUDE
SIGEAN
TREILLES
VENTENAC-EN-MINERVOIS
VILLEDAGNE
VINASSAN

